

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

ISSN 1269-472X

La Charte

95^e ANNÉE

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2024 N° 1



**LE SERVICE DE
SANTÉ DES ARMÉES**

Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Récompense pour notre BD 4

Rencontre avec la secrétaire
d'État à la jeunesse 5

Convention de partenariat
avec le GIP 5

La Classe de Défense du lycée Barral 6

La Classe de Défense
du lycée Marmoutier 10

Relais de la Flamme sacrée 11

Documentaire De Gaulle vs Churchill 11

DOSSIER 12

Le Service de Santé des Armées,
un corps d'excellence

HISTOIRE 22

Nom de guerre : Chichinette 22

ALGÉRIE... JE ME SOUVIENS

Les appelés 30

DÉTENTE 34

RÉFLEXION 42

LES GROUPEMENTS 46

CULTURE ET SCIENCES 49

LECTURE 50

DEUIL 51

La Charte

ISSN 1268-472X
Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1223 A 06713.

Janvier - Février - Mars 2024. Dépôt légal à parution.



1^{re} de couverture : Un VAB (Véhicule de l'Avant Blindé) médical français.

© David Monniaux/Wikimedia

4^e de couverture : Ambroise Paré arrachant de la blessure d'Henri II le fer de lance du sire de Montgomery © BIU

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40
Email : fnam@maginot.asso.fr
Site internet : www.federation-maginot.com
CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :
Directeur de la publication : René Peter
Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino
Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal
Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr
Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :
Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :
Caractère Imprimeur
ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet,
13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Notre Fédération au cœur des commémorations

Les années 2024-2025 verront de nombreuses célébrations à travers toute la France, à l'occasion du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie, celui de Provence et de la libération des villes de notre pays.

Ce sera aussi l'occasion de souligner le retour de l'autorité de l'État et celui de la France dans le concert des Nations en 1945.

Pour organiser ces évènements, un Groupement d'Intérêt Public (GIP) a été mis en place à l'initiative du président de la République. La FNAM participera activement à ces commémorations pour soutenir des projets académiques et pédagogiques, mais aussi mémoriels émanant des collectivités territoriales.

En effet, les trois axes d'effort du GIP seront la transmission à la jeunesse, l'implication de nos concitoyens et la territorialisation. Chaque « coin de France ayant vécu une libération particulière » sera concerné.

Les Classes de Défense et de Sécurité Globales (CDSG), les Cadets de la Défense seront fortement sollicités à ces occasions, de même que nos groupements.

Nous serons bien sûr présents à toutes les manifestations organisées autour de ces grands évènements, avec nos administrateurs et nos représentants régionaux. Nous soulignerons ainsi l'importance que revêtent le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations pour notre fédération.

Par ailleurs, le 30^e Prix de la Mémoire et du Civisme revêtira cette année un aspect particulier puisqu'il se tiendra dans les salons prestigieux de l'Assemblée nationale, le 3 avril 2024.

Nul doute que cette cérémonie, placée sous la présidence de la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yaël Braun-Pivet, et de notre ministre, Mme Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, marquera fortement les élèves lauréats, leurs professeurs et leurs parents.



Bien évidemment, nous étudions également la célébration du 70^e anniversaire de la chute de Dien Bien Phu, afin de rendre l'hommage le plus solennel à nos glorieux anciens. Pour cela, j'ai désigné notre vice-président et rédacteur en chef de *La Charte*, Jean-Marie Guastavino, comme référent pour suivre les différentes manifestations organisées cette année.

Enfin, notre 90^e congrès se tiendra les 25 et 26 juin 2024 au Puy-du-Fou. Des informations spécifiques parviendront prochainement à vos présidents.

Général (2s) René PETER
Président fédéral

Récompense pour notre bande dessinée

Jeudi 7 décembre 2023, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, Mme Brigitte Raine, secrétaire générale, et Mme Annie Hermenier Telmace, présidente de la commission communication, ont assisté au grand prix de la mémoire et de la citoyenneté à la mairie du 17^e arrondissement de Paris.

Ils étaient invités par MM. Geoffroy Boulard, maire, et Michel Terrioux, conseiller du 17^e arrondissement, en présence de M. David Dominé-Cohn, conseiller mémoire, histoire et monde combattant, représentant Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

À cette occasion, la BD de la Fédération Maginot « André Maginot, un patriote exemplaire » a remporté le 1^{er} prix de la mémoire et de la citoyenneté de la mairie du 17^e.



Rencontre avec la secrétaire d'État à la Jeunesse et au SNU

Le 7 décembre, le général René Peter, président fédéral de la FNAM, M. Patrick Remm, président des Gueules Cassées et du Bleu de France, et M. Cyril Carnevilliers, président de la commission de la mémoire et de la jeunesse de la FNAM, se sont entretenus avec Mme Prisca Thevenot, secrétaire d'État à la Jeunesse et au SNU.

Cette rencontre a permis d'évoquer l'engagement concret des deux grandes associations combattantes dans le dispositif SNU et la part de la transmission mémorielle dans ce dispositif.

Des propositions abouties ont été présentées.



Convention de partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP)

Mercredi 13 décembre 2023, le général (2S) René Peter, président fédéral, et le général (2S) Michel Delion, agissant en qualité de Directeur Général du Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Mission du 80^e anniversaire des Débarquements, de la libération de la France et de la Victoire », ont signé, au siège de la Fédération nationale André-Maginot, une convention de partenariat, visant à soutenir financièrement et à promouvoir des projets pédagogiques conçus et mis en œuvre dans le cadre de cette mission.

La convention a été signée en présence de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, M. David Dominé-Cohn, conseiller mémoire, histoire et monde combattant, M. Christian Piquet, président délégué de la FNAM, Mme Brigitte Raine, secrétaire générale et Mme Marie-Françoise Le Bouleur, administratrice et cheffe du pôle jeunesse.



Les élèves de la CDSG de Barral préparent des colis et des lettres pour les soldats du « 8 »

Le mercredi 20 décembre 2023, le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du lycée Barral de Castres (81) s'est transformé en petite ruche, accueillant les élèves des classes de Défense, les anciens du 8^e RPIMa et les représentants de nos mécènes.

Sous la houlette des responsables de ces classes, Valérie Pietravalle et Éric Cazzaro, les élèves ont travaillé de concert à la confection des colis de Noël pour les paras du 8, ces braves volontaires qui seront loin de leurs foyers pendant les fêtes de Noël, en mission *Sentinelle* pour protéger tous les Français.

Là, ils imposent la paix par leur simple présence sur le territoire national et leur vigilance omniprésente est garante de notre sécurité. Pour leur montrer que nous sommes avec eux, et surtout conscients de l'importance de leur rôle et de leur sacrifice, loin de leurs familles, nous avons donc reconduit notre opération lettres et colis de Noël, pour la troisième année consécutive. Elle va s'inscrire désormais dans les « masses de granit » de nos classes de défense de Barral.

Cette reconnaissance s'est incarnée dans ces petits cadeaux de Noël que les élèves des Classes de défense de Barral ont confectionné pour eux. Ils y ont mis tout leur cœur. Ils y ont participé de leurs deniers personnels, se cotisant et récoltant près de 600 euros et le reste des frais a été couvert par les



subventions obtenues par les classes de 2^{nde}, 1^{re} et terminale pour financer leurs projets (ONaCVG, FNAM, France Mutualiste, CCL).

Les commerçants et entre-





prises de Castres ont aussi voulu marquer leur attachement au Grand 8. La librairie Coulier de Castres leur a offert un livre pour adoucir leurs soirées solitaires. La parfumerie Maryca, l'entreprise DMP Bio, le département Avène et les laboratoires Pierre Fabre ont songé à les garder propres, frais et dispos avec une barbe bien rasée !

Pour la partie gustative, l'entreprise Auchan nous a octroyé une jolie réduction sur les chocolats pour que les colis soient mieux garnis. *Idem* pour la RAGT de Castres, riche en produits régionaux, qui a permis de compléter ces cadeaux avec de délicieux croquants et une bière de Noël, offerte par l'Amicale du 8 et du 7. La France Mutualiste a ajouté des *goodies* : carnets, lampes, stylos et *idem* pour les établissements Colombié.

Enfin nous avons fait réaliser des porte-clefs décapsuleurs (pour ouvrir la bière !), gravés aux deux noms : classes de défense de Barral/8^e RPIMa, pour souligner les liens étroits, liens armée-jeunesse, que nous cherchons par tous les moyens à renforcer et à mettre en valeur.

Une fois tous les lots collectés, les lettres préparées, il a fallu tout emballer, et les petites abeilles se sont agitées, emplissant le CDI d'un bourdonnement gracieux.

Tous ont participé, avec bonheur et enthousiasme, pensant que ces petits gestes compenseraient un peu l'éloignement et qu'ils leur permettraient de toucher du doigt la solidité des

relations qui unissent les habitants de Castres à leur régiment, les élèves des classes de défense de Barral aux « volontaires » du 8, pour reprendre encore leur si belle devise.

Les élèves de l'établissement Barral, hors classes de défense, ont aussi mis la main à la pâte ! ils ont dessiné sur chaque pochette, du CM1 au collège, pour que les paras aient un cadeau personnalisé ! L'esprit de défense se développe donc chez nous du plus petit au plus grand ! C'est une belle idée d'Éric Cazzaro qui, au CDI, leur a proposé ce travail qu'ils ont honoré avec joie !



Ensuite, tout fut transféré dans un van, direction le Quartier Fayolle où le colonel de Courtivron les attendait. Il reçut les 138 colis et remercia les élèves de leur grande implication, assurant que leur geste généreux ferait des heureux.

Les élèves et les soldats ont ensuite partagé un goûter amical et sont repartis fiers et heureux d'avoir ainsi accompli une belle action de solidarité, montrant aux paras toute leur admiration pour l'esprit de sacrifice qui les anime au quotidien, pour leur sens de l'honneur et du devoir, dans leurs missions souvent dangereuses tant sur le territoire national, avec *Sentinelle*, qu'à l'extérieur.

Valérie PIETRAVALLE

professeur des classes de défense

Éric CAZZARO

adjoint, Barral

Correspondances

Lettre d'Antonin (extraits)

Cher soldat,

Je vous envoie cette lettre pour vous donner de la force et du courage pour continuer à nous protéger, surtout quand vous êtes loin de votre famille pour fêter ces fêtes de Noël.

Pour vous écrire cette lettre j'ai pris mon temps et j'y ai pris grand soin pour vous cher soldat. J'espère que pendant votre lecture vous allez ressentir la présence de la classe défense à vos côtés pour vous tenir compagnie et vous donner un peu de chaleur durant ces fêtes passées si loin de chez vous.

Réponse à Antonin (extraits)

Cher Antonin,

J'ai reçu avec joie votre lettre pour Noël et je tiens à vous exprimer ma reconnaissance pour ces mots encourageants. C'était une agréable surprise de constater que des jeunes comme vous prennent le temps de soutenir ceux qui servent.

Vos encouragements ont été une bouffée d'air frais pendant ma mission. Savoir que des étudiants déterminés comme vous portent un regard positif sur le travail que nous faisons, cela renforce notre engagement.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos études et dans toutes vos entreprises futures. Continuez à exceller et n'oubliez pas que votre détermination est une source d'inspiration pour ceux qui vous entourent.

Charles



Lettre de Clémence (extraits)

Cher soldat qui se bat pour ma Nation,

Je voulais simplement vous remercier de tant vous impliquer dans cette mission, au quotidien, qui doit vous épuiser tout autant sur le plan physique que sur le plan moral. Votre investissement pour notre pays, est souvent ignoré ou laisse certains indifférents. C'est pourquoi, dans cette lettre je veux tenter de faire apparaître sur votre visage, un sourire sincère, pour vous faire comprendre que chaque citoyen place en vous, un grand espoir. Merci d'être là pour nous, d'avoir eu cette volonté. Peut-être que certains de vos camarades ont également perdu la vie au cours de récents combats, c'est pourquoi je vous fais part de ma pleine sollicitude.

Juste quatre petits mots. Ne perdez pas espoir. Je sais que cela doit vraiment être compliqué : la personne qui n'a pas vécu la terrible expérience du combat ou du stress permanent d'une attaque, ne peut en comprendre la douleur, mais nous sommes avec vous, non pas physiquement, mais moralement. Et ça, pour toujours et à jamais.

Réponse à Imane

Bonjour Imane,

je m'appelle Julien, j'ai 2 ans de service, je suis très content des cadeaux et du dessin que tu m'as fait pour Noël c'est très sympa de ta part, c'est le premier Noël que je fais hors de ma famille. Mais, malgré ça, nous sommes là pour vous protéger !

Je te souhaite un joyeux Noël, j'espère que tu as passé de bonnes fêtes en compagnie de ta famille et que le papa Noël t'a offert les cadeaux que tu voulais. Et que l'école se passe bien.



Réponse à Ilyès

Cher Ilyès,

Je suis le sergent Lucas, je suis affecté au sein du 8^e RPIMa, mon rôle est sous-officier transmission, je m'occupe de toutes les communications entre les unités.

C'est la première fois que je reçois une lettre d'enfant pendant une mission, celle que tu m'as envoyée m'a beaucoup touché, elle m'a permis de me sentir soutenu pendant ces moments loin de ma famille.

Merci encore pour tous les cadeaux qui accompagnaient ta lettre.

Je t'adresse à toi et à ta famille de très bonnes fêtes et l'expression de mes sentiments les plus sincères.

La Classe de Défense du lycée Marmoutier récompensée

2023 a été l'année du centenaire de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Celle-ci fut allumée pour la première fois, le 11 novembre 1923, par Monsieur André Maginot, ministre de la Guerre.

Pour célébrer cet anniversaire et dans l'esprit de développer la transmission de la mémoire, l'association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe » a décidé de créer le Prix du Centenaire de la Flamme de la Nation - Raconte-moi la Flamme.

Ce prix est destiné à récompenser des productions sur le ressenti et la réflexion des jeunes, au retour d'une cérémonie du ravivage de la Flamme.

Depuis trois ans, la Classe de Défense « 3^e Marmoutier – 14^e CMA » du lycée Marmoutier de Tours (37), soutenue par la Fédération André-Maginot, participe activement, au côté de son unité marraine, le 14^e Centre Médical des Armées, au ravivage de la Flamme, symbole national de tous les Morts pour la France. Cette cérémonie vient clôturer de façon solennelle le voyage pédagogique « Chemins de Mémoire » organisé, chaque année à Paris.

Participer à ce prix est apparu comme une évidence pour les élèves et leurs enseignants.

La promotion 2023-2024 « Médecin-Général Valérie André » s'est vue récompenser par les 2^e et 4^e Prix, qui ont été remis respectivement



par la Fédération Nationale André-Maginot et la mairie du 8^e arrondissement de Paris.

C'est une belle reconnaissance du travail réalisé, avec cœur, par tous les élèves de la classe et que nous vous invitons à découvrir.

Jérôme RICHARD

Professeur référent de la CDSG
3^e Marmoutier – 14^e CMA.

Délégué à la défense et au devoir de
mémoire de la DDEC 37

Notre président délégué, premier relais de la Flamme

Notre président délégué, Christian Piquet, a pris, le 31 octobre 2023, le premier relais de la Flamme sacrée. Il était accompagné de Mmes Isabelle Mouche et Maggy Martin, membres du personnel de la FNAM, qui s'étaient portées volontaires.



De Gaulle vs Churchill

Le documentaire *De Gaulle vs Churchill* a été diffusé en avant-première le 17 janvier 2024 à Ollioules (Var). Jacques Quentin, président du Gr 278, a rencontré Pierre Assouline, auteur de ce documentaire, et lui a posé quelques questions pour la FNAM.

Pourquoi avoir fait le choix d'apporter un regard croisé sur ces deux géants littéraires ?

J'ai fait ce choix parce que je pense que l'approche littéraire est inédite. Ils sont considérés avant tout pour leur rôle dans l'Histoire, leur rôle comme chefs d'État, mais jamais pour leur rôle sous l'angle littéraire.

Dans quelles conditions, De Gaulle et Churchill ont écrit leurs mémoires ?

Pendant leur traversée du désert. C'est d'abord Winston Churchill qui l'a connue. Il a écrit non seulement ses mémoires mais aussi un livre sur la Seconde Guerre mondiale. Ensuite Charles De Gaulle a connu cette traversée du désert plus tardivement.

Quel est l'objectif de ce documentaire exclusif ?

L'objectif était de faire connaître ces deux grands hommes sous un angle différent : d'une part, leur vie d'écrivains, d'autre part, l'histoire de la relation entre ces deux grands hommes. Cette initiative est d'autant plus importante à la veille du 80^e anniversaire du débarquement de Provence. Par ailleurs, nous célébrerons l'anniversaire de la fin de la guerre et le retour des déportés.

La FNAM a apporté son soutien financier à ce projet.



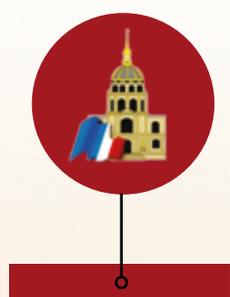
Le Service de Santé des Armées, un corps d'excellence

Si l'on évoque souvent le 13^e RDP ou la Légion étrangère pour valoriser l'armée française, on devrait aussi ajouter un autre corps d'excellence : le Service de Santé des Armées (SSA). Une spécificité tricolore discrète, qui doit être préservée.

En juin 2020, à l'occasion d'un rapport sur l'action du Service de Santé des Armées (SSA) lors de la pandémie du Covid, le Sénat s'inquiétait de « moyens éreintés », soulignant : « Avec moins de quinze mille personnes, et 1,4 milliard d'euros de budget, le SSA, qui a perdu mille six cents postes en cinq ans, où il manque cent médecins, ne tourne aujourd'hui que grâce à ses trois mille réservistes ». « Le service de santé des Armées est en coma dépassé ! », alertait *Le Canard enchaîné* en octobre dernier.

Ce n'est pas une nouveauté : le Service de Santé des Armées, qui fête cette année ses

315 ans, a subi des hauts et des bas – ces bas survenant généralement en période de paix : le politique ne voyant aucun intérêt à entretenir un corps qui ne « sert à rien », puisqu'il n'y a pas de blessés à soigner. Or, les compétences du SSA ne se limitent pas à soigner les soldats blessés ou malades. Son apport à la santé en tant de paix est aussi important qu'en temps de guerre.

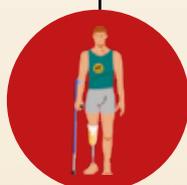


Ouverture des Invalides
aux soldats blessés

1674

1670

Décision de la
création des Invalides
par Louis XIV



1708

Création du Service de Santé
des Armées par Louis XIV

Création de la première école
de boulangerie par Parmentier,
pharmacien militaire, et Cadet de
Vaux, chimiste et pharmacien

1780



Depuis sa fondation le 17 janvier 1708 par Louis XIV, le SSA s'est révélé un extraordinaire outil de santé publique, sans doute le premier au monde et longtemps le plus puissant. S'il est destiné à soigner les soldats, son action s'est rapidement étendue à la population civile, de multiples manières.

« On s'intéresse aux innovations médicales, m'expliquait l'historien Guillaume Linte au cours d'un entretien, mais ce qui a le plus imprimé la société, c'est la structure et les institutions initiées par les officiers de santé. » Dès sa création, le SSA modifie le regard sur la médecine et sur le patient. On passe du charlatan moqué par Molière, du barbier exerçant dans les foires à un technicien formé et encadré : le blessé ou le malade n'est plus un rebut de la société que l'on isole ou que l'on jette dans un mouoir, mais il devient un objet de soins et la raison d'être de ces nouveaux professionnels.

Le médecin militaire soigne et surtout, il réfléchit à mieux organiser les soins aux malades et aux blessés. Cela débute sous Louis XIV, avec l'ouverture de ses écoles de formation,

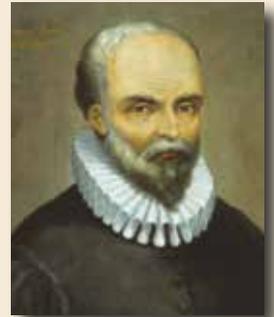
Ambroise Paré

(1509 ou 1510-1590)

Chirurgien, fabricant d'instruments médicaux, anatomiste et médecin militaire.

Le 1^{er} janvier 1562, il est nommé premier chirurgien du roi Charles IX (âgé de 12 ans) par Catherine de Médicis.

Ambroise Paré a fait progresser la chirurgie et l'anatomie avec des descriptions améliorées. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Dix livres de la chirurgie : avec le magasin des instruments nécessaires à icelle*, publié en 1564, dans lequel on trouve, la première apparition connue du mot bistouri.

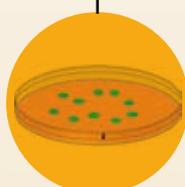


Le D^r Laveran découvre l'agent du paludisme

1880

1794

Création de l'ambulance par le chirurgien militaire, Dominique Larrey



Création du premier laboratoire d'analyse des aliments par le SSA

1900

1894

Le D^r Yersin isole le bacille de la peste





Camion ambulant de stomatologie.

© ACAPSA

de cinquante hôpitaux et d'un centre de soins de suite (les Invalides).

Au XXI^e siècle, la médecine militaire a fait entrer la simulation dans les universités et les écoles de soignants, une pratique issue des jeux de guerre : les médecins de la Fédération nationale de rugby ont repris et adapté les méthodes d'évaluation d'aptitude des médecins militaires. D'autres exemples ? la Caisse des Invalides de la Marine Royale, créée sous Colbert et destinée à secourir les marins inaptes à naviguer, est l'aïeule de la Sécurité sociale et de nos caisses de pré-

voyance. Le SSA invente aussi la médecine du travail, en étant le premier secteur professionnel à instaurer des visites d'aptitudes...

La médecine militaire est aussi utile en ville que sur les champs de bataille : c'est le médecin général René Noto, affecté à la BSPP (Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris), qui conceptualise au début des années 1980 le Plan Rouge, devenu le Plan Novi (Nombreuses Victimes) et le médecin général Louis Crocq, psychiatre des armées, qui imaginent les cellules d'urgence médico-psychologiques (Cump). Des innovations sont nées de leur expérience acquise en opération, aux côtés des régiments. Côté logistique, c'est le SSA qui a inventé l'ambulance, les différents brancards, les camions de soin mobiles et a testé, durant la guerre d'Indochine, l'évacuation sanitaire par hélicoptère, une méthode qui sauve, depuis cinquante ans, bien des skieurs et des plaisanciers malchanceux.

Une médecine réactive

Le parcours d'Ambroise Paré, le père de la chirurgie moderne et le plus ancien médecin

Les D^r Alain Georges et Jean-Louis Lesbordes fournissent la première documentation sur le SIDA et l'hépatite D

Début des années
1980



1921

Les D^r Calmette et Guérin mettent au point le vaccin contre la tuberculose (BCG)



Années
1980

Le médecin général René Noto élabore le Plan Rouge, futur Plan Novi (Nombreuses Victimes)

Le Pr Fabrice Simon établit la prophylaxie du chikungunya pour l'OMS

Années
2000



militaire clairement identifié, est très emblématique de celui de nombre de membres du SSA. Fils de paysan, il devient chirurgien du roi grâce à son habileté et ses innovations chirurgicales sont nées de l'observation sur le terrain. Après lui, Parmentier, le chirurgien Duret et bien d'autres entreront au SSA parce qu'ils sont trop pauvres pour acheter une officine ou payer leurs études. Toute leur vie, ils uniront la recherche à la pratique.

Le SSA a, parmi ses particularités, la gestion simultanée d'un grand nombre de patients et la confrontation à des pathologies inédites. Il a ainsi développé des compétences uniques.

Les soignants militaires sont formés aux mêmes techniques que leurs confrères civils, mais les exigences des soins à prodiguer dans des conditions extraordinaires (climat hostile, population importante, équipements de fortune, urgence, danger...) ont nécessité qu'ils les adaptent, forgeant l'une des qualités de la médecine militaire : l'agilité.

En expédition ou en opération, le médecin militaire est confronté à l'inconnu. Nouveau

Antoine Parmentier

(1737-1813)



Précurseur de la chimie alimentaire et de l'agrobiologie, il est surtout connu pour son action en faveur de la consommation de la pomme de terre dans l'alimentation humaine : on lui doit le hachis Parmentier.

Il se penche aussi sur la châtaigne, le maïs, le blé de Turquie, les féculles, le pain, le sucre de raisin et s'intéresse aux produits laitiers. Il est aussi connu pour ses travaux sur l'hygiène alimentaire, l'utilisation de nouveaux aliments durant les fréquentes périodes de famine et comme pharmacien militaire (avec un rôle éminent dans l'organisation pharmaceutique du service de santé sous l'Empire). Inspecteur général du service de santé de 1796 à 1813, il fait adopter la vaccination antivariolique par l'armée et s'occupe des conditions d'hygiène sur les navires de la Marine.



Fermeture de Institut de médecine tropicale du Pharo

2013



Loi de Programmation militaire : Budget augmenté de 50 % pour le SSA

2024-2030

2010

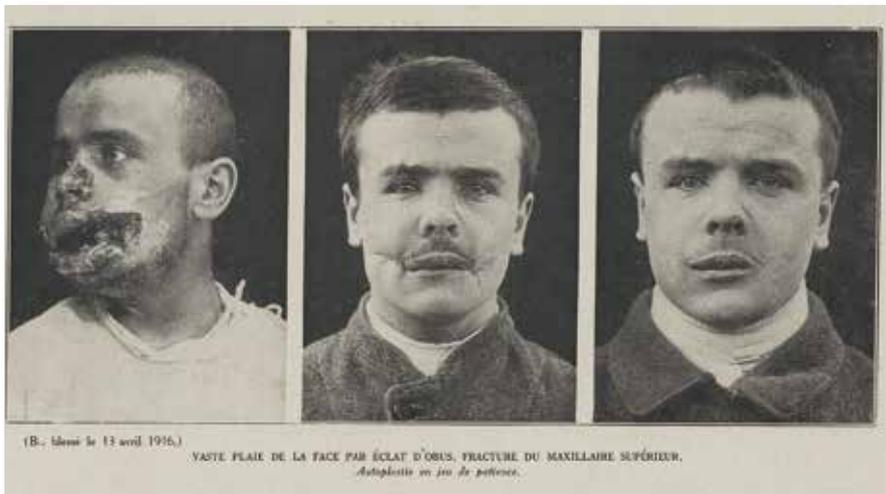
Fermeture de l'École de Santé Navale



2016

Fermeture de l'Hôpital d'Instruction des Armées du Val de Grâce





Les étapes de reconstruction d'un blessé de la face en 1914.

© BIU Santé

type de blessures, nouvelle maladie... Il doit donc observer et s'adapter rapidement. Ce sont les infections dentaires observées dans les tranchées de la Grande Guerre qui ont montré l'importance du rôle des dentistes et les milliers de blessés des membres qui ont incité à la création des métiers de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, prothésistes... On doit donc à la médecine militaire une partie de notre chaîne de soins, en prévention comme en soins de suite. Car, outre l'aspect humain, l'armée préfère économiser

des pensions d'invalidité en remettant sur pied ses soldats !

Du côté de la chirurgie et la traumatologie, les avancées sont évidemment nombreuses : les banques de sang et de tissus, le plasma lyophilisé, le fixateur externe, la neurochirurgie, mais aussi les greffes d'os, la peau de culture et la chirurgie réparatrice sont nés du travail des médecins et des pharmaciens du SSA. Ils ont laissé leur nom à différents instruments, comme le rétracteur de Percy, toujours utilisé pour les amputations.

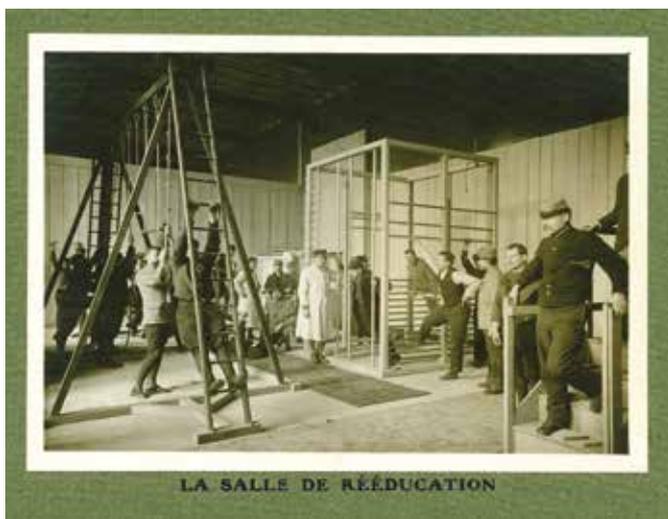


Le rétracteur dit de Percy. XVIII^e siècle. Servait, lors des amputations, à maintenir les chairs pour faire un beau moignon.

Même les morts apportent beaucoup au SSA : c'est Alexandre Lacasagne, ancien « tambour » des régiments de « joyeux », qui fonde les bases de la médecine légale moderne et de l'expertise médicale judiciaire en réunissant ses connaissances de la psychologie, de l'anthropologie, de la balistique et de la toxicologie.

La lutte contre les épidémies

Sait-on, lorsqu'on achète une baguette, que la première école de boulangerie (avec normes d'hygiène et processus de fabrication maîtrisé !) a été créée à la fin du XVIII^e siècle par un pharmacien militaire, Antoine



Au Grand Palais, la salle de rééducation pendant la guerre de 1914-1918.

© BIU Santé

**Dix-sept des Instituts Pasteur à travers le monde
ont été ouverts par un médecin militaire !**

Parmentier (voir encart p. 15) Il sera aussi l'un des premiers à analyser la qualité des eaux et des laits, car il était convaincu que la nutrition était la base d'une bonne santé. En 1900, avec l'avènement des conserves, le SSA ouvre le premier laboratoire d'analyse des aliments et vérifie leur qualité. Le modèle sera copié et appliqué dans les grandes villes pour devenir les laboratoires de sécurité sanitaire.

Le SSA a une longue pratique de médecine de prévention et de recherche, en France comme Outre-Mer. D'un point de vue purement sanitaire, les avancées à la fois les plus spectaculaires et les moins connues concernent la psychiatrie, l'hygiène, la nutrition, ainsi que l'épidémiologie : les officiers de santé affectés dans les territoires d'outre-mer ayant initié une branche spécifique, celle de la médecine tropicale.

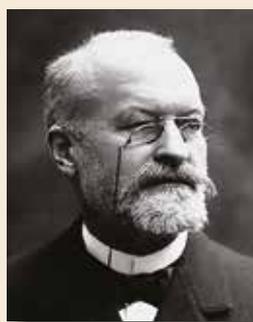
Fidèles à la devise historique de l'École de santé navale de Bordeaux, *Mari transve*



**Campagne de dépistage de la maladie
du sommeil, en Angola.**

© Ceux du Pharo

1. L'Institut de médecine tropicale du Pharo, voir *La Charte* 4 2017.



**Alphonse
Laveran**
(1845-1922)

Médecin militaire, parasitologiste français et pionnier de la médecine tropicale, il découvre, en 1880, le parasite protozoaire responsable du paludisme. En 1874, il réussit le concours d'agrégation du Val de Grâce : il est nommé professeur des Maladies et Épidémies des Armées.

Ses travaux lui valent de recevoir le prix Nobel de physiologie ou médecine de 1907. La moitié de ce prix est consacré à l'installation du Laboratoire des Maladies Tropicales, où s'effectueront désormais ses recherches. En 1908, il fonde la Société de Pathologie exotique, dont le siège est à l'Institut Pasteur. Pendant la guerre de 1914 à 1918, Laveran fait partie de diverses commissions ayant pour objet de sauvegarder l'état sanitaire des troupes.

Membre de l'Académie nationale de médecine, il est élu membre de l'Académie des sciences en 1901. En 1912, il est promu Commandeur de la Légion d'honneur.

mare, Hominibus semper prodesse (« Sur mer et au-delà des mers, toujours au service de l'Humanité »), les « navalais » et les élèves de l'Institut de médecine tropicale du Pharo¹ ont été nombreux à se consacrer aux populations civiles. Dix-sept des Instituts Pasteur



L'ancien Institut de médecine tropicale des armées à Marseille.

à travers le monde ont été ouverts par un médecin militaire ! Alors que les médecins universitaires rejetaient Pasteur parce qu'il n'était pas diplômé de la Faculté, les médecins militaires ont été les premiers, après les vétérinaires, à comprendre l'intérêt de ses travaux de microbiologie.

La contribution du SSA à la lutte contre les maladies infectieuses est immense. C'est Alexandre Yersin, envoyé en mission à Hongkong, qui isole le bacille de la peste en 1894.

C'est Alphonse Laveran, affecté à Constantine, qui découvre l'agent du paludisme en 1880. C'est Calmette qui met au point le BCG, le vaccin le plus administré au monde. Ce sont des médecins militaires qui instaurent en Afrique et en Asie les premières actions

pour pallier les problèmes de nutrition des populations locales et qui participent à l'éradication de la variole grâce aux campagnes de vaccination.

À Bangui (République Centrafricaine), au début des années 1980, Alain Georges et Jean-Louis Lesbordes seront les premiers à documenter les cas de SIDA en Afrique et l'émergence de l'hépatite D. Et dans les années 2000, c'est Fabrice Simon, lui aussi passé par Santé navale, qui établit la prophylaxie du chikungunya pour l'OMS. Après l'indépendance, les anciennes colonies ont rebaptisé la plupart des rues et des bâtiments publics, mais en préservant les noms de ces grands anciens : Yersin, Laveran, Calmette, Alain Georges...

En fermant l'École de santé navale en 2010 et l'Institut du Pharo en 2013, la France a oublié que ces institutions transmettaient un savoir-faire unique au monde, permettant de former également de nombreux médecins civils, français comme étrangers. La France a construit en Asie et en Afrique plus de six cent soixante hôpitaux, cinq mille dispensaires, trois mille maternités et trois cent cinquante léproseries. Les médecins militaires ont fondé les facultés de médecine d'Hanoï, Saïgon, Dakar, Abidjan. Ce travail porte ses fruits : en Afrique de l'Ouest, l'espérance de vie à la naissance qui tournait en 1900 autour de 30-35 ans est de 48 ans en 1970.

**Chacun de nous peut le constater en visitant le Panthéon :
la maison des grands hommes ne compte
aucun médecin militaire !**



**Camion de transport de blessés.
Exposition : Vitry ville hôpital 1914 2014.**

© G.Garitan

Derrière les murs, des hommes

Deux sites, asnom.org et ceuxdupharo.fr, tenus respectivement par des anciens de Santé navale et de l'École du Pharo, recensent les biographies des grands anciens. Leur lecture donne le vertige, tant ces vies sont riches. Elles font aussi chaud au cœur, car elles rappellent que si l'homme sait détruire, il peut accomplir la mission inverse et préserver bien des vies.

« Souvent méconnu, doté d'effectifs et d'un poids budgétaire modestes au regard de l'ensemble du ministère de la Défense et non concerné par les grands programmes d'armement, le Service de Santé des Armées a rarement l'occasion de figurer au premier plan des questions militaires », notait en 2002 le député Christian Ménard.

Chacun de nous peut le constater en visitant le Panthéon : la maison des grands hommes ne compte aucun médecin militaire ! Et pourtant, qui mérite davantage cet honneur que Morestin, le chirurgien qui rendait figure humaine aux « Gueules Cassées », Calmette, le co-inventeur du BCG, ou Laborit, à qui nous devons les neuroleptiques ? Ces hommes ont joint à des connaissances techniques excep-

tionnelles, un profond souci de l'humanité. De la première promotion de trente-neuf médecins formés en 1907 à la médecine tropicale, quatorze étaient morts vingt ans plus tard, la plupart, de maladies contractées sur le terrain. Durant la Grande Guerre, c'est le Service de santé qui déplore proportionnellement le plus de pertes humaines après l'infanterie. Alors honorer les poètes et les politiques qui ont fait rayonner notre pays, oui, bien sûr, mais ceux qui ont sauvé des milliers de vie (et y contribuent encore !) nous font tout autant honneur.

Albert Calmette

(1863-1933)



Médecin et bactériologiste militaire français, il est reconnu pour la mise au point, avec le vétérinaire Camille Guérin, de la vaccination contre la tuberculose (BCG).

En 1883, il commence à exercer à Hong Kong, dans le corps des médecins de la Marine, où il étudie la malaria. Associé aux recherches de Louis Pasteur, il est chargé par ce dernier de fonder l'Institut Pasteur de Saïgon où il organise la production de vaccins contre la rage. Il se consacre à la toxicologie, en liaison étroite avec l'immunologie, et il étudie le venin des serpents et des abeilles, les poisons issus des plantes et le curare. Il mène également des recherches sur le choléra et sur la fermentation de l'opium et du riz.

En 1894, il met au point les premiers antivenins contre les morsures de serpent et participe également à la mise au point du premier sérum immunisant contre la peste bubonique (la peste noire), en collaboration avec Alexandre Yersin.



Alexandre Yersin

(1863-1943)

Médecin, bactériologiste et explorateur franco-suisse, Yersin découvre, en 1894, le

bacille de la peste (*Yersinia pestis*) et met au point la préparation du premier sérum anti-pesteux. Il étudie par ailleurs la toxine diphtérique.

En 1890, il devient médecin embarqué des Messageries maritimes et découvre ainsi l'Indochine française. Il est le fondateur, en 1902, de l'École de médecine de Hanoï dont il est le premier directeur.

En 1904, son laboratoire reçoit le nom d'Institut Pasteur de Nha Trang, et l'institut Pasteur de Paris lui donne la responsabilité de l'institut Pasteur de Saïgon, fondé en 1890 par Albert Calmette.

Il est fait grand officier de la Légion d'honneur en 1939.

En 2014, Alexandre Yersin est nommé citoyen d'honneur du Vietnam à titre posthume

Laveran, Percy, Desgenettes, Laborit... Derrière les noms de ces grands hôpitaux, se trouvent des hommes. Des médecins militaires. Il ne reste aujourd'hui qu'une poignée de ces établissements, huit exactement. Une quarantaine d'hôpitaux militaires ont été fermés ces dernières décennies. Certains l'ont été suite à la fin du service militaire, d'autres parce qu'ils coûtaient trop chers et que le gouvernement estimait qu'ils faisaient doublons avec les Centres Hospitaliers (CH) ou les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU).

Or, avec les bâtiments, outre des compétences techniques utiles à la population, comme nous l'avons vu plus haut, ce sont des noms qui ont disparu et la mémoire collective de ce savoir-faire exceptionnel. Les contributions du SSA à notre santé restent malheureusement ignorées de nos concitoyens. Les faire connaître aiderait à préserver ce corps et à inciter des jeunes à le rejoindre.

La loi de programmation militaire pour les années 2024-2030, promulguée le 1^{er} août 2023, précise : « Le ministère des Armées engage un travail pour répertorier les savoir-

faire détenus par son SSA afin de les préserver et les faire perdurer. » Après vingt années de coupes budgétaires, son enveloppe de fonctionnement sera augmenté de 50 % sur la période de la nouvelle LPM (2024-2030), passant de 2 à 3 milliards d'euros, a confirmé Sébastien Lecornu en octobre, lors d'une prise d'armes à l'École du Val-de-Grâce.

LES 5 COMPOSANTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES



La médecine des forces



La médecine hospitalière



La recherche



La formation



Ravitaillement en matériels
et produits de santé



Le centre expérimental de la Comex en 1968, avec laquelle les médecins de la Marine ont développé la médecine hyperbare.

© Comex SAS



Le 15 décembre 2023, la Direction Générale pour l'Armement a passé commande de 103 véhicules de type 4x4 équipé d'une cellule sanitaire, auprès du constructeur automobile Ford et de la PME française BSE. Ces véhicules sont destinés à l'ensemble des armées et services.

©_BSE/DGA

L'État semble avoir réalisé l'importance du SSA. Espérons que cette prise de conscience permettra la reconnaissance et la sauvegarde des savoir-faire de la médecine militaire, cette médecine indispensable à nos soldats et dont les compétences bénéficient à tous.

Élisabeth SEGARD

journaliste et écrivain,
auteur de *Allons médecins de la patrie*, *Ce que la médecine civile doit à la médecine militaire* (éd. Du Rocher, février 2023)

Le Service de Santé des Armées en quelques chiffres

14 760

hommes et femmes

4 000

réservistes

3

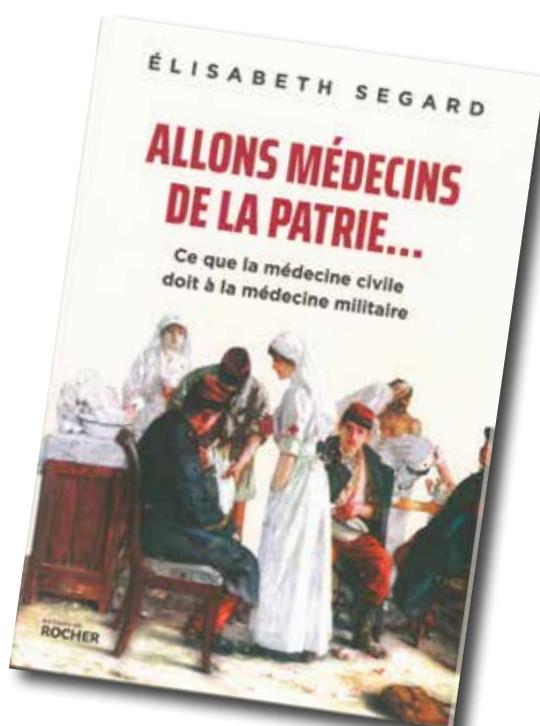
écoles de santé

8

hôpitaux militaires et antennes hospitalières

207

antennes locales



Nom de guerre : Chichinette

Cela fait un an et demi que la Grande Guerre est terminée, que la Moselle est redevenue française lorsque naît Marthe Hoffnung Gutglück le 13 avril 1920. Son nom est-il prédestiné ? La traduction en français n'est ni plus ni moins que : « Espoir – porte bonheur ».

Ses parents ont vu le jour sous l'annexion allemande. Ils parlent donc allemand mais aussi parfaitement le français. C'est tout naturellement au lycée que Marthe apprend également l'Allemand. Cette langue elle la parle avec ses parents, cependant c'est le français qui prévaut avec ses frères et sœurs.

Elle ne sait pas à cette époque que ses connaissances linguistiques mises au service de la France permettront de sauver le moment venu, beaucoup de soldats d'une mort certaine.

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, la guerre est déclarée. La famille décide de tout quitter pour se rendre à Poitiers.

En mai 1940, tout bascule, la France est envahie et, lors d'une belle journée, Marthe échappe à la mort lors d'un bombardement aérien de l'aviation ennemie. En juillet 1940, les Nazis entrent triomphalement dans Poitiers.

Le 18 octobre 1940, une ordonnance impose le recensement des entreprises tenues par des juifs. Le 19 octobre 1940, le préfet de police oblige les entreprises juives à se

signaler par une pancarte en grand caractère noir « Entreprise juive ».

Dès lors, leur situation ne fait que se dégrader, son frère militaire se voit renvoyer de l'armée au motif qu'il est juif ! Les troupes d'occupation ne respectent pas les commerces juifs. Quelques temps plus tard, un Français désigné par les autorités allemandes se présente dans leur commerce et leur signifie qu'il vient en prendre possession sur ordre de l'occupant comme « gérant commissaire ». Bien entendu pour cette famille, il n'est pas question de se faire spolier une deuxième fois sans rien faire. Aussitôt, le magasin est entièrement vidé et il ne reste sur les étagères que des objets sans grande valeur.

Marthe, belle jeune fille blonde, aux yeux bleus, parlant l'allemand couramment ne peut être qu'une bonne Française, voire une Allemande. Rien dans son physique ne laisse supposer son appartenance à la communauté juive. Elle est alors embauchée comme interprète à la mairie. Son patron, M. Grelet, sait qu'elle est juive, d'ailleurs dans son service ils sont trois de même confession. Jamais il n'en souffla mot et c'est à ce moment qu'elle commence un travail de résistance non pas armée mais dans le traitement des dossiers qui lui sont confiés.



Marthe Cohn à
19 ans.

© Marthe Cohn



Jacques Delaunay.

Le 13 avril 1941 va changer sa vie. Lors de son anniversaire son regard croise celui de Jacques Delaunay, étudiant en médecine et fils d'un haut fonctionnaire des douanes en poste à Saïgon. Il est grand et beau. Rapidement, un amour profond et sincère s'installe entre Jacques et Marthe.

Le 2 juin 1941, le nouveau statut pour les juifs modifiant celui d'octobre 1940 leur interdit d'exercer certaines professions, de tenir commerce, d'écouter la radio, d'utiliser une machine à écrire, un téléphone, etc. Bien entendu, Marthe perd son emploi malgré la protection de son responsable, M. Grelet.

Le 6 octobre 1941, lors de son inscription à l'école d'infirmières de la Croix Rouge, sa promotion prend le nom de « Maréchal Pétain ». La directrice, Mlle Margnat, femme de cœur, apprend qu'elle est de confession juive et lui déclare avec franchise « nous soignons nos patients sans préjugé, sans tenir compte de la nationalité ni confession religieuse ».

Vers la fin 1941, la situation empire car la Gestapo fait des descentes surprise à l'hôpital en quête de ce qu'ils appellent « les indésirables », c'est à dire les juifs et communistes. Pour les religieuses, la réponse est toujours la même « Ici nous n'avons que des patients ».

Le 17 juin 1942, Stéphanie, sa sœur tant aimée, est arrachée à sa famille par la Gestapo. S'en suit alors pour cette jeune fille une descente aux enfers. Malgré les insistances de ses proches, Stéphanie refuse de quitter ses camarades d'incarcération, les siens apprennent « que Stéphanie fait figure de leader, que malgré son jeune âge et sa santé chancelante, elle parvient à rassurer ses

camarades d'infortune et leur remonter le moral ». Elle refuse même la tentative d'évasion que Marthe et ses camarades mettent sur pied.

Quelques temps plus tard, la famille va franchir clandestinement la ligne de démarcation. La Gestapo, apprenant la nouvelle, décide de transférer Stéphanie à Drancy. Pendant cette même période, son ami Jacques sera lui aussi arrêté puis transféré à Drancy.

Ses deux êtres chers, Marthe ne les reverra jamais. Stéphanie est envoyée dans les camps de la mort à Auschwitz et disparaît.



Le groupe Tullius, après leur arrestation, à la prison de la Pierre Levée à Poitiers.

Jacques et ses camarades, ayant organisé des sabotages de voies ferrées et participé à l'assassinat à Poitiers de Michel Guérin, médecin et principale figure de la collaboration, sont condamnés par le « Tribunal d'État Français » à des peines de prison. Les Nazis, considérant ce jugement laxiste, les condamnent à mort. Jacques sera fusillé au Mont Valérien le 6 octobre 1943 en compagnie de Roger Rieckert, Jacques Massias et Marc Delaunay, son frère. J. Gautier (à gauche sur la photo) a, quant à lui, été relâché.

Histoire

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie et, malgré ses espoirs, Marthe n'arrive toujours pas à intégrer la résistance armée, pour divers motifs : « trop jeune ou vous n'êtes qu'une enfant ».

Le 25 août 1944, le général De Gaulle entre dans Paris et, une nouvelle fois, Marthe déclare : « il faut absolument que j'aide à finir cette guerre qui continue à faire rage dans le reste de l'Europe ». Donc nouvelle tentative pour se faire incorporer comme infirmière.

Nouveau refus, une fois de plus pour des motifs futiles : « quelles preuves avez-vous que vous n'avez pas aidé les Allemands ? – Avez-vous des documents ? – N'avez-vous pas été une collaboratrice ? Etc. »

La chance d'être incorporée va enfin lui sourire lorsqu'en compagnie de Mme Delaunay, la mère de Jacques, elles se rendent au cimetière d'Ivry où on doit rendre les honneurs militaires aux fusillés en présence du général De Gaulle. Déception pour elles lorsque le chef de la France Libre se contente d'un salut militaire sans autre formalité.

Cependant les chefs de la Résistance présents ont une autre démarche et s'empressent de leur demander s'ils peuvent faire quelque chose ? La réponse fut simple et directe de la part de la maman de Jacques : « Oui, vous pouvez aider Mlle Hoffnung à rejoindre une des unités de la France combattante. Elle était la fiancée de mon fils Jacques et ses références sont impeccables. Elle a mon approbation pleine et entière. »

Enfin, Marthe Hoffnung est incorporée dans l'armée, est affectée à la colonne Fabien, qui deviendra le 151^e Régiment d'Infanterie. Son



Marthe Cohn et ses camarades de combats.

désir le plus cher se réalise : combattre au sein de l'armée française et rapidement elle est dirigée vers l'Alsace, lieu où était stationné son régiment d'affectation.

Une nouvelle fois, tout ne fut pas simple et, dès son arrivée, elle est accueillie par un officier, Michel Guéret, qui, après l'avoir toisée de haut, lui adresse les mêmes remarques sur son parcours pendant la guerre laissant supposer un engagement de dernière heure lui déclara tout net : « qu'il y avait déjà trop d'infirmières et qu'elle serait non pas nommée lieutenant mais sergent avec, comme affectation, assistante sociale de l'unité (Colonne Fabien) ». Marthe en avait vu d'autres ; donc sans broncher elle s'exécute et devient donc assistante sociale et remplit de son mieux sa mission.

Trois semaines plus tard, un nouveau concours de circonstances fait qu'en traversant le village où elle se trouve stationnée, elle fait face à son chef de corps le colonel Fabien. Elle le décrit « comme un bel homme élancé, avec une allure folle ». Sans se déconter, elle se met au garde à vous et se présente « sergent Hoffnung, mon colonel ».

Cette fois, la chance lui sourit, sa vie va prendre une autre tournure car le colonel Fabien lui demande d'assurer, le temps qu'il aille manger, la permanence téléphonique dans son bureau. Avant de la quitter, il s'excuse de ne pas lui proposer d'autre lecture que la prose disponible, à savoir des livres allemands. Marthe lui répond tout simplement : « ce n'est pas grave, je lis l'allemand ». Cette réponse qu'elle fait spontanément va, à jamais, changer sa vie et surtout son parcours militaire.



Pierre Georges dit Colonel Fabien.

À cette période, les troupes françaises cherchent désespérément du personnel militaire ayant une parfaite connaissance de la langue allemande et Fabien lui demande de travailler pour les services de renseignements. Marthe, toujours spontanée, lui répond par l'affirmative. Après le départ du colonel, elle s'est quand même interrogée : pourquoi avoir répondu « Oui » et « dans quel guêpier je me suis fourrée ? »

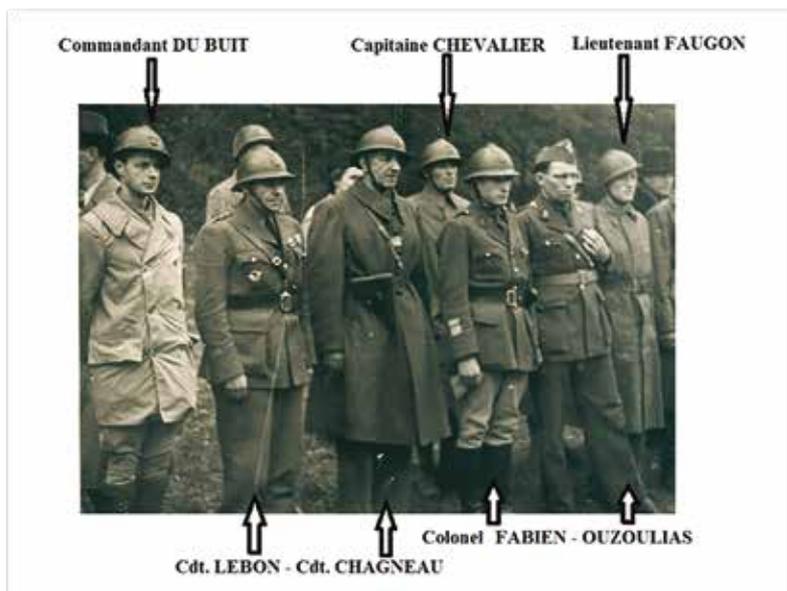
Trois jours plus tard, le lieutenant Yves Latour, qui appartient au service de renseignement de la 1^{re} Armée, vient la chercher et la conduit à Mulhouse où, immédiatement, elle suit un entraînement intensif (exercices de mémorisation, reconnaissance parfaite des uniformes et grades de l'armée allemande, manipulation d'explosifs, etc.), bref tout ce qu'une future espionne doit connaître. C'est au cours de cette formation que le

lieutenant Roger Vérin lui donna le surnom de « Chichinette », nom de guerre qu'elle ne quittera plus.

Comme tout espion, son entourage militaire comme sa famille ne connaît pas sa nouvelle activité. Pour tous, elle est assistante sociale ; pour les services de renseignements, elle est Marthe Lenôtre. Maintenant, elle est prête à traverser les lignes ennemies pour espionner l'Allemand.

Le 20 janvier 1945 débute son rôle d'espion au sein des commandos d'Afrique, commandés par le lieutenant-colonel Georges Bouvet. Dès son premier contact, le chef de ces commandos verra en Marthe un élément de première qualité. Ainsi, jusqu'à la capitulation de l'Allemagne, elle sera d'une certaine manière « sa protégée » (cf. page 286 du livre *Les Commandos d'Afrique* de Patrick de Gmeline - Édition Presse de la Cité).

Rapidement, on lui confie la tâche d'auditionner les civils alsaciens sur la situation des forces ennemies, puis ce furent les interrogatoires d'officiers allemands. Ceux-ci « droits dans leurs bottes », conscients des grades qu'ils



Le colonel Fabien et son état-major.

Histoire

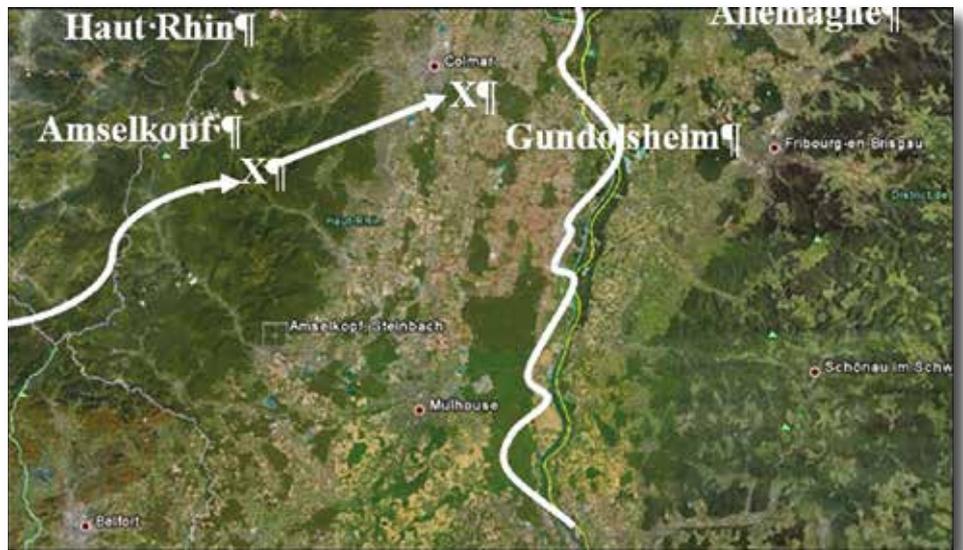
détiennent face à cette petite femme, pensent pouvoir l'impressionner en lui lançant des regards ironiques et méprisants.

Chaque officier subalterne ou supérieur va subir ses interrogatoires et immédiatement comprendre qu'il n'est maintenant plus qu'un prisonnier. De façon ferme et sans détour, elle leur fait comprendre « que la Wehrmacht, les SS et la Gestapo ont commis des crimes contre l'humanité que cela soit en France ou dans les autres pays d'Europe et qu'il n'y a pas lieu d'attendre d'elle la moindre compassion ».

Une fois les choses dites, les interrogatoires se font toujours, pour le prisonnier, en position du garde à vous avec interdiction de s'asseoir ou de bouger. Dans son ouvrage Marthe écrit : « Ils finissaient généralement par craquer poussés par la faim et la fatigue ».

Par la suite, elle va tenter par treize fois de passer la frontière allemande. Mais « ces échecs sont dus au fait que la ligne de front ne cesse de bouger et, dans ce contexte fluctuant, il est difficile d'interpréter les rapports des services de renseignements ».

Le 4 février 1945, elle passe enfin les lignes ennemies et ce jour-là, une nouvelle fois, la chance va être avec elle. Elle tombe dans un canal, non signalé, et dont l'eau avait gelé, pas assez car elle cède sous son poids. Après beaucoup d'efforts et de souffrances (elle est trempée et nous sommes en hiver), elle poursuit sa mission et rejoint la ville de Gundolsheim (Haut Rhin) pour constater que cette



ville est vide de troupes, l'ennemi a encore reculé. Elle est alors récupérée par des soldats de la 1^{re} Armée qui, dans un premier temps, la prennent pour une espionne allemande et la traitent sans ménagement. Mais, son caractère va une nouvelle fois lui permettre de se faire connaître auprès de l'officier commandant. On lui demande immédiatement d'interroger des prisonniers et les informations recueillies seront précieuses pour la suite des combats.

Quelques temps plus tard, elle manque d'être identifiée par un Messin, officier dans l'armée, un de ces « jeunes gamins de Metz amoureux d'elle à l'époque », le capitaine Grandidier. Avec un aplomb extraordinaire, elle lui fait remarquer qu'il se trompe de personne aidée par son entourage (service de renseignements) qui signifie qu'elle est bien et uniquement le sergent Marthe Lenôtre...

Quelques temps plus tard, elle sera mise en contact avec des officiers haut placés des services secrets suisses. C'est grâce à ces cadres suisses, qui l'aideront à passer la frontière entre la Suisse et l'Allemagne, qu'elle effectuera des missions toujours plus périlleuses avec le même scénario : « infirmière à la recherche de son fiancé ». Lors de sa première

intrusion en territoire ennemi, elle se sentit « être un jeune soldat français de confession juive qui s'avançait d'un pas léger dans la gueule du loup ».

Elle effectua ainsi plusieurs incursions en territoire enne-

mi. Au cours d'une mission, elle rencontre un officier supérieur allemand en charge des ambulances qui lui fait la confidence suivante : « les troupes françaises auront une petite surprise en Forêt Noire ». Intriguée par cette remarque, elle lui joue le grand jeu et cet officier va alors lui déclarer « qu'une division blindée appuyée par l'infanterie en grand nombre attend le moment d'intervenir en Forêt Noire. Lui, ses hommes et ses véhicules se dirigent vers l'Autriche avec l'autorisation de traverser la Suisse ». Bien entendu ces informations furent immédiatement portées à la connaissance de l'armée française.



Marthe Cohn, le jour de son 100^e anniversaire à Los Angeles.

Une autre fois, la rencontre avec une sentinelle qui lui déclare appartenir à une division qui a l'intention de se rendre aux autorités suisses. Immédiatement informée, elle se rend au QG du général à qui elle fit son

rapport. Le lendemain les autorités suisses ont accepté la reddition de la division allemande et proposé de remettre hommes et matériels aux troupes françaises.

Ce jour-là, elle apprit de la bouche du commandant Petit du 2^e Zouaves qu'elle recevrait la Croix de Guerre avec citation. Mais une nouvelle fois, le sort en veut autrement. N'appartenant pas à ce régiment le général De Hesdin refusa d'entériner la proposition de médaille comme de la citation.

Mais peu importe, elle était devenu espionne non pas pour la gloire mais pour marcher dans les pas de Stéphanie et de Jacques.

Après la capitulation, elle restera encore quelques temps dans ces services mais, en butte avec certains cadres extérieurs, elle finira par démissionner.

En décembre 1945, elle se porte volontaire pour servir comme infir-



Lors d'une conférence.

Histoire

mière dans le service sanitaire du Corps Expéditionnaire Français en Indochine ; en 1947 elle est à Tourane. Elle rentre en métropole en 1948 et met fin ainsi à son parcours militaire.

En 1956, elle rencontre Major¹ Lloyd Cohn, étudiant en médecine, ils vont s'aimer, se marier et auront deux enfants, parfaitement bilingues. Après la vie militaire, ils sont restés tous deux dans le corps médical, lui comme médecin (chercheur) elle comme infirmière, profession qu'elle ne quittera qu'à l'âge de 75 ans aux États-Unis.

C'est lors d'un retour en France où, en sollicitant des documents auprès des autorités militaires françaises, que celles-ci vont découvrir dans son dossier son parcours exceptionnel. Dès lors, tout va s'enchaîner, si pendant la période noire de la guerre 1939-1945, personne ne voulait d'elle, cette fois les autorités françaises vont la reconnaître officiellement et lui décerner les distinctions militaires les plus hautes : chevalier de la Légion d'honneur, la Médaille militaire.

En 1998, elle va prendre la décision d'écrire son livre intitulé *Derrière les lignes ennemies – Une espionne juive dans l'Allemagne Nazie*, livre qu'elle écrit à la demande de son frère en mémoire de ceux de sa famille disparus et déclare « que jusque là, personne dans ma famille ni même mon mari ne savaient ce que j'avais fait. Tout cela était secret ».

Depuis, accompagnée par son époux, elle parcourt inlassablement l'Europe, les États-Unis et même l'Asie afin de donner des conférences et faire découvrir son extraordinaire parcours.



Aujourd'hui, elle est également reconnue dans son pays d'accueil où elle a non seulement reçu les plus hautes distinctions militaires américaines, mais elle a été admise comme membre d'honneur de la CIA et du FBI.

En mars 2012, Marthe Cohn et son mari étaient à Metz, donnant plusieurs conférences dans des lycées, auprès des autorités militaires et au Conseil Régional de Lorraine, et en présence de membres de notre association Les anciens du 15/1.

Cette rencontre fut un moment particulièrement fort et émouvant car nous avons eu le privilège de rencontrer une femme petite par la taille mais une grande dame par son parcours, dynamique, pleine de charme, d'humour, les yeux toujours aussi pétillants et une mémoire sans faille.

1. Ici Major est un prénom et non un grade.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 09 OCT. 2023

Chère Madame,

Par ce courrier, je tiens à saluer votre remarquable parcours et exprimer mon admiration pour l'un des derniers témoins de la Résistance.

Je sais ce que notre pays doit à celles et ceux qui se sont engagés et pris tous les risques pour libérer la France, faisant preuve d'un sens de l'engagement et d'une bravoure exceptionnels.

Vous avez refusé de capituler face au nazisme, pour défendre l'idéal français, épris de liberté, d'égalité et de fraternité. La France vous remercie pour avoir fait sa grandeur et porté haut ses valeurs.

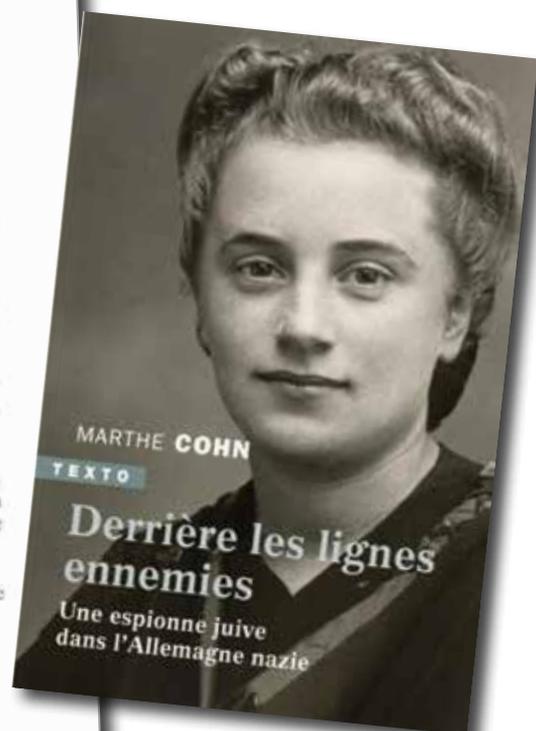
Votre résistance face à la barbarie, ainsi que votre mobilisation infatigable en faveur de la promotion des droits de l'Homme et de la transmission mémorielle auprès des jeunes générations, sont une source immense d'honneur et de fierté pour notre Nation.

Vous assurant de mes pensées les plus chaleureuses, je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes hommages.

avec ma reconnaissance

Emmanuel, 09 oct, JAS
Emmanuel MACRON

Madame Marthe COHN
4015 Excitant Drive
RANCHO PALOS VERDES CA
90277



À la question posée sur son vécu, Marthe ne trouve pas d'autre formule que de dire : « C'était une réaction normale dans les circonstances du moment » et, avec une grande franchise, de dire « la guerre m'a appris que l'on peut passer en un clin d'œil de la lâcheté au courage... que la guerre fait ressortir le pire et le meilleur des hommes et bien je peux affirmer que j'ai été le témoin des deux. »

Ce récit a été tiré de son livre *Derrière les lignes ennemies – Une espionne juive dans l'Allemagne Nazie*.

Aujourd'hui Marthe Cohn vit aux États-Unis, elle fêtera ses 104 ans cette année.

Le président de la République, Emmanuel Macron, avisé de son parcours exceptionnel, lui a adressé une lettre de félicitations et de reconnaissance en octobre 2023.

Gérard SCHUTZ
président du Gr 173 : les anciens du 15/1

Joseph Muller

Gr 173 : Les anciens du 15/1

Je suis né le 13 février 1935 à Vitry-sur-Orne en Moselle. À 14 ans, je suis en apprentissage comme mouleur sur métaux. Ayant un CAP, j'ai demandé un travail plus intéressant et responsable. On m'a proposé pontonnier, pour conduire un pont roulant transportant des cuves de fonte liquide à 1 600 degrés. Vint le moment du départ pour l'armée, le chef m'a promis un bon poste au retour de mon service militaire car il y aura des départs à la retraite. J'avais des camarades immigrés polonais, ukrainiens, italiens, portugais, etc., avec lesquels j'étais en bonne harmonie.



Le 19 décembre 1955, conformément aux prescriptions de mon ordre d'appel sous les drapeaux, je rejoins le CIR (Centre d'Informations et de Recrutement) N° 1 à Thierville-sur-Meuse. Après mes classes, je suis le stage pour l'obtention du CA 1 « Grenadier-Voltigeur » et, à l'issue, les pelotons de caporal, caporal-chef et des sous-officiers, sous la houlette du capitaine Laboure, de l'adjudant-chef Gourmelon et du sergent Kuntz.

De mai 1956 à mars 1957, je suis affecté à l'instruction des nouvelles recrues. Après avoir participé au Pèlerinage Militaire de Lourdes du 9 au 11 juin 1956, c'est le départ pour l'Algérie et je rejoins Héliopolis le 17 mars 1957 et le surlendemain la 8^e Ci^e à Hamman-Meskoutine, commandée par le capitaine Corniaud. Là se succèdent, opérations, gardes, patrouilles de jour et de nuit, dans la région (oueds, djebels et sur les pitons), protection



des voies ferrées dans la région de Taya-Oued-Zenati, pose de barbelés, fouille des mechtas, contrôles d'identité, protection des convois, opérations aéroportées, etc.

Le 9 avril 1957, au djebel Debar, lors d'une opération de fouilles des grottes, nous récupérons des vivres, des médicaments ainsi que des munitions, abandonnés par les fellaghas, malheureusement au cours de l'opération nous avons un tué (Gomez) et trois blessés. L'opération continue à Roknia, la Maouna et à l'Oued-Cherf, soit trois jours et trois nuits dans le djebel.

Le 25 avril 1957, opération dans le djebel Manchoura, avec la Légion Étrangère entre Castu, Gallieni et le Djebel Baan-Sloug-et Debar.

Les appelés

À 15 heures, l'ordre est donné de fouiller l'Oued-Grara. Le djebel étant touffu, il est difficile d'y pénétrer. Lors de l'inspection d'un buisson, à deux mètres devant moi, soudain surgit un fel-lagha armé d'un fusil de chasse, qui tire dans ma direction. Les plombs me traversent l'épaule et mon bras gauche, en frôlant mon cœur. Immédiatement, je riposte par un tir de « MAT 49 », la rafale le met hors de combat. Faisant fi de la douleur, je continue à diriger mon groupe avec le caporal Renaud et un grenadier-voltigeur.

Le caporal Szymanski avec son groupe assure notre protection, nous couvre et permet notre retrait de la zone dangereuse.

Un hélicoptère « BELL » me prend en charge et m'évacue sur l'hôpital de Guelma. Là, je retrouve un soldat de ma section, François



Le C/C Szymanski.

Lowenjak, qui a été blessé le 9 avril 1957, fauché par une rafale de mitrailleuse, au cours de l'opération dans le Djebel Betoum. Je suis opéré puis soigné jusqu'au 22 mai, en attendant un petit rétablissement.

Le 22 avril, à la suite d'un accrochage à la Maouna, neuf blessés arrivent à l'hôpital, dont le lieutenant Loïc. Le 19 mai, c'est le sergent Joanes, d'un régiment de chasseurs, qui est admis à l'hôpital.

Nécessitant une 2^e intervention chirurgicale, je suis transféré sur l'hôpital militaire Legouest à Metz, où sont extraits de ma blessure, plusieurs plombs de chasse, à l'exception de deux très mal placés, pouvant engendrer une paralysie de mon bras gauche. Ces derniers sont toujours là, mais ne me font plus souffrir. Après cette hospitalisation, c'est le retour en

Bordj Sabath

© Youcef1313

Les appelés



À l'hôpital de Guelma.

Algérie à Héliopolis, avec mes camarades, Rudinski, Van-Poup et Picard.

Le 30 juin, nouvelle admission à l'hôpital de Guelma et j'en sors le 14 juillet. Je récupère mon paquetage à Hamman-Meskoutine et suis mis en route sur la 7^e C^{ie}, à Bordj-Sabath, commandée par le capitaine Cauchon.

Le 26 août, je participe à la prise d'armes et au défilé pour le départ du général Redon, quittant le commandement de la 2^e DIM et de la Zone de Constantine.

Le 4 septembre, opération au Djebel Kafadja, 68 fellaghas sont mis hors de combat. La région étant classée « Zone Interdite », la population de Kafadja et de Mechta-Amor est déplacée pour être installée au camp de Bordj-Sabath.

Le 18, harcèlement et attaque du camp de Bordj-Sabath par les rebelles. Le 29 septembre, opération à la Mechta-Lader, un avion *Mistral* est abattu et huit fellaghas sont

tués. Du blé en silo, caché par les rebelles, est récupéré.

Le 27 octobre, ayant contracté une hépatite virale, je suis dirigé sur l'hôpital de Guelma, pour une consultation spécialisée.

Le 23 novembre, par suite de fortes pluies, la rivière Seybouze déborde, un véhicule de la 52^e BG (Bataillon du Génie) est emporté par les eaux, six militaires de cette unité périssent noyés. Le corps de l'un d'entre-eux n'a pu être retrouvé.

Le 8 décembre 1957, je quitte le régiment avec, en poche, une permission libérable. Le 10 décembre j'embarque, à Bône, sur le *Sidi-Okba* et quitte l'Algérie. Je débarque à Marseille le 11 décembre et je me rends en permission chez mes parents à Vitry-sur-Orne.

Le 27 décembre, je suis convoqué à la CAR (Compagnie Administrative Régionale) N° 6 à Metz, pour la visite médicale de libération. Le 11 janvier, je suis renvoyé dans mes foyers et déchargé de mes obligations militaires.



Tour de guet du piton Bordj-Sabath.

Les appelés

À mon retour dans le civil, je fus bien sûr très bien accueilli par ma famille qui était contente de me retrouver vivant.

Cependant, dans le milieu professionnel que j'avais quitté avec des promesses « de bonne place », ce fut autre chose. Il n'y avait pas de bonne place pour moi car mes camarades immigrés n'étant pas Français n'ont pas fait de service militaire et ont donc pris les bonnes places. Alors je suis retourné sur les ponts roulants. Je me suis senti discriminé et exclu.

N'ayant pas d'avenir, j'ai quitté l'usine et suis parti dans une société de montage de grues à tour.

Dans les années 1980, par mon métier et ma spécialité, je suis retourné une dizaine de fois en Algérie. Ce n'était pas en touriste.

L'Algérie, c'était un beau pays. Je l'ai vu avant et après. Je ne ferai pas de commentaires.

J'étais parti en Algérie un peu la fleur au fusil et pour faire un beau voyage vu qu'on y allait faire la pacification, j'ai vite déchanté en arrivant.



Devant le Half-Track avec le caporal-chef Leclerc.

J'ai servi 25 mois sous les drapeaux dont 10 mois en Algérie. Cela a été un mauvais souvenir et je n'en ai parlé que très rarement pendant 50 ans. Mais, nous, les anciens de l'Algérie sommes restés très proches car seuls ceux qui ont participé à ce conflit peuvent comprendre ce que nous avons vécu.



Depuis je suis membre de l'Association des Anciens du 151^e RI et toujours heureux de retrouver mes anciens camarades d'Algérie mais également ceux qui ont, par la suite, servi le beau 15/1 RI à Metz et dont nous partageons les mêmes valeurs patriotiques. ■

Le crime de la Renardière

Chers Amis,

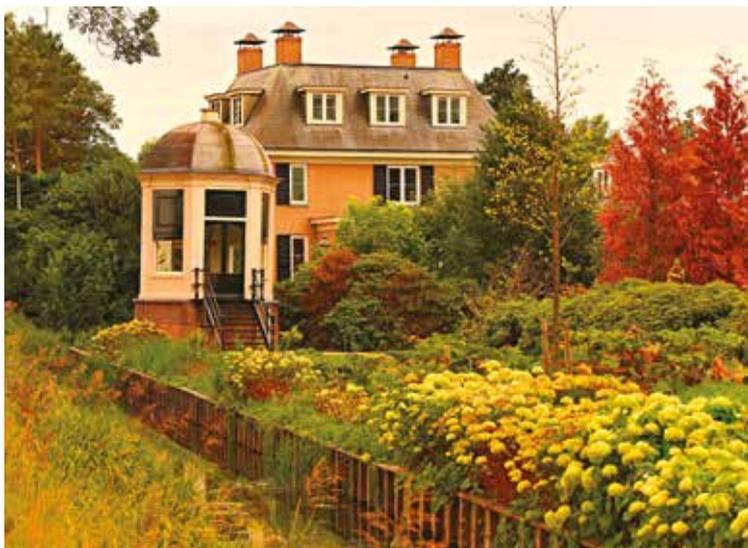
Nous vous proposons pour ce premier numéro de l'année 2024 une petite récréation sous la forme d'une intrigue policière « La Renardière » écrite par un de nos amis. Son but : vous délasser. Vous jugerez cette innovation : désirez-vous la retrouver dans un autre numéro, sous quelle forme, jugez-vous son rôle utile ?

N'hésitez pas à donner votre avis par courrier ou par mail à : lacharte@maginot.asso.fr

Il s'agit de votre revue, faite pour vous et par vous.

Il y a presque quarante ans que j'assume les fonctions de gardien à la Renardière. À cette époque, je revenais de la guerre, c'est ce qui a plu au propriétaire. Monsieur Burnand cherchait un garçon de confiance, assez vigoureux pour faire le tour de la propriété trois fois par soirée, et capable de mettre en fuite les éventuels rôdeurs.

Je ne crois pas que Monsieur Burnand ait jamais regretté son choix. J'ai veillé sur son domaine, mieux encore qu'il ne pouvait l'espérer. Car assez rapidement, je suis devenu insomniaque. Cela m'est arrivé à la suite de la mort de ma femme. Depuis le 25 novembre 1983, date où je suis devenu veuf, je ne parviens plus à m'endormir avant 4 ou 5 heures du matin. Alors, forcément, pour tuer le temps, pour ne pas me retourner indéfiniment dans ces draps qui semblent me repousser, je fais davantage de rondes que prévu. Je sors quatre ou cinq fois au cours de la nuit, sous prétexte de vérifier que le portail est convenablement verrouillé, ou que l'éclairage de l'allée principale est bien éteint, etc.



C'est même à cause de mes insomnies que j'ai toujours été le premier informé de ce qui survenait à la Renardière.

Par exemple, quand Hélène, la fille unique de Monsieur Burnand, a eu dix-huit ans, j'ai bien compris que son père souhaitait lui voir épouser le fils de son voisin. Monsieur Burnand et Monsieur de Fréville s'étaient connus lors d'une chasse à courre, et ils avaient sympathisé d'autant plus vite que leurs domaines étaient mitoyens. Souvent, ils discutaient

à voix basse en s'appuyant sur la grille de séparation. Et tout leur servait de prétexte pour favoriser les rencontres entre Hélène et le jeune François de Fréville. Hélas, j'ai tout aussi vite remarqué qu'Hélène n'avait que faire de François. Certes, les fortunes de leurs familles étaient équivalentes et leurs terres étaient proches, mais il en aurait fallu davantage pour contraindre Hélène, aussi vive que passionnée, à freiner ses propres enthousiasmes et à aimer quelqu'un qu'elle n'aurait pas choisi.

L'été suivant, François a épousé Frieda, une ravissante Hollandaise. Hélène s'en moquait bien... Seul, Monsieur Burnand était déçu, lui qui rêvait de voir les deux domaines réunis.

– Ce François n'avait pourtant que des qualités, bougonnait Monsieur Burnand en me prenant à témoin de l'erreur de sa fille.

Je ne pouvais rien répondre. Mais j'avais déjà remarqué qu'Hélène changeait d'attitude lorsqu'elle recevait Jean Vargeret, un jeune homme qui faisait ses études de droit avec elle. Si Hélène retardait le moment d'avouer à son père ses sentiments pour Jean, c'était parce que ce garçon, au demeurant très beau, était issu d'une famille modeste.

Alors, comme ils suivaient tous deux les mêmes études de droit, elle prétendait qu'il venait pour réviser avec elle. Mais moi qui faisais des rondes dans le parc, je voyais souvent Hélène raccompagner Jean Vargeret

jusqu'au portail, et j'étais ému de les voir se dissimuler derrière les tilleuls de l'allée pour s'embrasser à la sauvette.

Aujourd'hui, à la lumière des événements qui se sont enchaînés jusqu'au drame final, je me demande pourquoi j'étais si bouleversé par cet amour-là. Peut-être avais-je inconsciemment deviné que ces beaux sentiments n'étaient pas tout à fait spontanés, pas vraiment réciproques et que cet amour apparent ne pouvait conduire qu'à une tragédie. Et il est vrai que cette idylle portait déjà en elle les signes avant coureurs d'un drame, puisqu'elle unissait une jeune fille riche et très amoureuse à un garçon plus ambitieux que passionné.



Déjà à cette époque, je voyais bien que c'était Hélène qui emprisonnait Jean Vargeret entre ses bras, sous prétexte de jouer à lui dérober des baisers, que d'ailleurs il ne lui refusait pas. Je crois même qu'elle n'avait entrepris des études de droit que pour fréquenter la même université que lui.

Finalement, ils sont tous deux devenus avocats. Monsieur Burnand a offert à sa fille un cabinet situé sur les hauteurs de la vieille ville, derrière le port. Elle a accepté à la seule condition que Jean puisse utiliser les locaux pour y recevoir ses propres clients.

Monsieur Burnand a cédé, en exigeant toutefois que la situation de Jean soit fixée par un contrat écrit, ce qui a fait sourire Hélène :
– Bien sûr, a-t-elle répliqué. Je suis d'accord, ... mais ce sera un contrat de mariage !

Détente

Trois mois plus tard, l'évêque en personne se déplaçait pour célébrer leur union. Jean n'avait pas refusé la main d'Hélène.

Tous les cousins Burnand s'accordèrent à répéter qu'ils formaient un couple magnifique et harmonieux, rare à notre époque. Même la Tante Ursule, qui avait la réputation d'être voyante, ajouta que leur avenir serait assorti à eux.

J'étais donc le seul à m'inquiéter des lendemains qui les guettaient. Je n'y avais pas grand mérite, car j'avais déjà surpris une fêlure dans la réussite apparente d'Hélène. Elle n'aimait pas son métier d'avocate, elle n'avait choisi cette profession que pour la partager avec Jean, mais elle avait des difficultés à parler en public et, avant chaque plaidoirie, elle devait avaler deux ou trois verres de whisky pour se donner de la force.

Et surtout, au hasard de mes insomnies, il m'arrivait de plus en plus souvent de l'entendre descendre de sa chambre en pleine nuit, pour se glisser dans le salon et entrouvrir discrètement le buffet aux alcools. Je sentais qu'elle devenait dépendante au whisky, et je



redoutais la réaction qu'aurait Jean lorsqu'il s'en apercevrait. Lui, il était trop soucieux de réussite et d'efficacité pour tolérer chez son épouse un tel penchant.

Il est vrai que Jean Vargeret avait d'autres préoccupations, qui l'empêchaient de veiller sur Hélène. Il se passionnait pour sa profession d'avocat et les intérêts de ses clients. Parallèlement, il s'était lancé dans la politique et espérait bien devenir conseiller municipal dès les prochaines élections, en attendant de remplir les fonctions de maire, ou davantage...

Je le voyais ressortir certains soirs, sous prétexte d'aller présider des réunions politiques. Avant de faire démarrer sa voiture, il arrangeait sa cravate en s'observant dans le rétroviseur, puis il se recoiffait, en homme sou-



cieux de plaire à ses électeurs, à moins qu'il ne soit allé rejoindre une maîtresse.

– Son ambition n'a décidément plus de limite, commentait aigrement Hélène, en se resservant du whisky.

Après trois ans de mariage, elle sentait que Jean ne l'aimait plus. Moi aussi, je devinais qu'il aurait volontiers quitté sa femme pour s'épanouir dans un tourbillon de relations plus utiles, mais il me paraissait tout aussi évident que jamais Hélène ne le laisserait partir.

C'est à cette époque que mourut le vieux Monsieur Burnand. Depuis plusieurs années, il s'éteignait lentement, comme une bougie qui vacille, aussi je ne fus pas étonné de le trouver un matin mort dans son lit, à l'heure où j'allais tirer les rideaux de sa chambre.

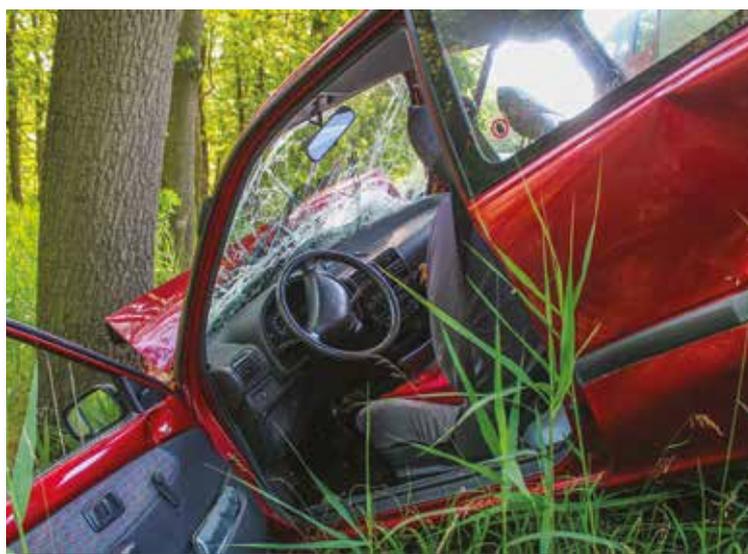
Le médecin de famille signa sans hésiter le permis d'inhumer. Seule, Hélène parut se poser des questions. Elle me demanda, à moi qui dormais toujours si mal, si je n'avais pas entendu des allées et venues au cours de cette nuit-là, et je compris qu'elle soupçonnait son mari d'être allé trouver son père. À ma connaissance, ce n'avait pas été le cas.

À partir de là, les relations entre Jean et Hélène devinrent vraiment préoccupantes. Comme si, auparavant, la présence même effacée de Monsieur Burnand les avait maintenus dans une certaine obligation de discrétion.

Tout commença avec l'accident d'Hélène. Elle était partie très en retard plaider devant

une cour d'assises où un notaire risquait vingt ans de réclusion pour avoir (peut-être) assassiné son épouse, elle était énervée par ce dossier qu'elle maîtrisait mal et où se jouaient la liberté et l'avenir d'un homme. Au premier virage, sur la route qui longe le Lac aux Fées, elle perdit le contrôle de sa Mercedes. La voiture alla heurter un chêne et rebondit contre un mur, sur lequel elle s'enflamma.

Hélène, qui avait perdu connaissance, fut sauvée grâce à la présence d'esprit d'un bûcheron qui travaillait par là et qui se précipita pour couper l'arrivée d'essence et sortir la jeune femme du véhicule...



On me téléphona à la Renardière pour que j'aie à porter du linge et quelques livres à l'hôpital où elle devait rester trois jours en observation. Je m'attendais à ce qu'elle se montre affectée par cet accident, où elle avait failli mourir. J'espérais qu'elle prendrait conscience de ses abus de whisky, mais elle se montra surtout préoccupée des origines de la défaillance du véhicule :

– Roger, me dit-elle, vous qui surveillez sans cesse la propriété, n'avez-vous surpris

personne autour de ma Mercedes, ces derniers jours ? Au moment de l'accident, j'ai eu l'impression que mes freins ne répondaient plus, comme s'ils avaient été trafiqués.

En toute sincérité, je pus lui jurer que je n'avais vu personne s'approcher de sa voiture. Aucun rôdeur ne se risquait jamais aux abords de la Renardière.

Elle s'excusa en murmurant que je n'avais pas dû comprendre sa question, et j'eus l'impression qu'elle soupçonnait encore son mari d'avoir saboté sa voiture. Pourtant, moi d'ordinaire si méfiant et si soucieux de remplir ma mission de gardien, je ne prêtai guère d'attention aux doutes d'Hélène. Je pensais qu'elle voulait se donner de l'importance en se présentant comme la victime d'une tentative de meurtre, pour dissimuler la vraie raison de l'accident, c'est à dire son alcoolisme. Néanmoins, en rentrant à la Renardière, je remarquai très vite que Jean Vargeret profitait de la brève hospitalisation de sa femme pour rentrer plus tard que prévu. Ou bien, il rentrait à la Renardière mais s'attardait dans le parc, jusqu'à ce qu'il croise notre belle voisine hollandaise, l'épouse de François de Fréville. Jean Vargeret et Frieda prenaient un plaisir évident à bavarder ensemble, à tout propos. Ils pouvaient aussi bien discuter politique ou critiquer les programmes de télévision, tout leur était prétexte pour prolonger la conversation, en s'émerveillant de partager toujours les mêmes opinions.

Je me demandais s'ils avaient déjà compris qu'ils s'aimaient, et s'ils jouaient à retarder le



désir de se retrouver ou bien s'ils parlaient de choses anodines pour rester ensemble sans éveiller la méfiance du mari de Frieda. Je les imaginais se retrouvant en cachette dans un hôtel discret comme il en existe encore beaucoup sur les hauteurs de la vieille ville. Et, déjà, je redoutais le retour d'Hélène. Elle était moins naïve que François de Fréville, plus amoureuse aussi, et elle risquait fort de démasquer les deux amants.

En effet, dès qu'Hélène put venir reprendre sa place de maîtresse du domaine de la Renardière, elle changea d'attitude. Elle avait toujours été méfiante, mais maintenant elle allait jusqu'à téléphoner dans les tribunaux où il lui avait dit devoir plaider, pour savoir si c'était exact. Parfois elle demandait à quelle heure il avait quitté l'audience, et elle s'étonnait alors du temps qu'il mettait pour regagner son cabinet ou rentrer à la Renardière.

Visiblement, elle avait déjà acquis la certitude qu'il la trompait, même si elle ignorait encore que c'était avec sa voisine, la belle Hollandaise. Tremblante, elle continuait d'affirmer que Jean Vargeret avait tué son père, Monsieur Burnand, d'une manière ou d'une

autre, et qu'il ne tarderait pas à l'abattre à son tour, pour hériter de sa fortune et pouvoir ainsi vivre sans souci avec sa maîtresse du moment :

– J'ai été folle, Roger, me confiait-elle, de partager avec lui le cabine d'avocat acheté par mon père. Si nous ne possédions pas d'intérêts communs, il divorcerait. Je serais désespérée de le voir partir, mais du moins lui survivrais-je. Alors que désormais, il n'a plus d'autre solution que de me tuer, pour conserver la clientèle et le local de notre cabinet d'avocat.



Dans ces moments de détresse, je m'efforçais de mon mieux pour la consoler, en lui rappelant que toute séparation est un drame. Je le savais bien, moi qui avais définitivement perdu le sommeil après la mort de ma femme.

En outre, je lui répétais qu'à ma connaissance, jamais Jean Vargeret n'avait tenté de commettre un meurtre, ni sur elle ni sur son père, que j'avais trouvé inerte dans son lit, de mort apparemment naturelle. Mais Hélène refusait de me croire.

Et puis, il y eut ce fameux soir de Noël, où Jean Vargeret annonça à sa femme qu'il ne réveillonnerait pas avec elle. Elle commença

par crier, puis elle en vint aux menaces et, enfin, elle se tut. Elle venait de comprendre qu'elle n'avait plus de pouvoir sur lui. Elle s'écroula sur l'un des canapés, et but une bonne demi-bouteille de whisky, pour oublier cette scène au plus vite. Moi qui dus la porter dans sa chambre, et qui entendis les plaintes qu'elle balbutiait, je puis affirmer qu'elle ne

souffrait pas de le découvrir infidèle, puisqu'elle le soupçonnait depuis plusieurs mois d'avoir une maîtresse. Non, elle était terrifiée de voir qu'il ne prenait plus la peine de s'en cacher, et

donc qu'il ne tarderait plus à la quitter.

C'est le surlendemain qu'a eu lieu le drame. Hélène était sortie porter des cadeaux de Noël aux enfants de ses cousins, j'étais donc seul quand Jean Vargeret est arrivé à la Renardière, vers 19 heures. Il m'a dit que sa femme l'avait autorisé à venir faire ses bagages. Il allait s'installer provisoirement dans un hôtel sur les hauteurs de la ville, en attendant de discuter avec Hélène des conditions du divorce.

– Roger, je compte sur vous pour veiller sur elle,



m'a-t-il dit, tout en glissant un billet de 100 Euros dans la poche de mon gilet. Sans votre présence quasi paternelle, elle aurait complètement sombré dans le whisky.

Je ne répondis pas. Il était sur le point de finir ses bagages lorsqu'Hélène revint. Elle le salua froidement mais, comme il la félicitait pour son élégance, elle perdit toute retenue et vint fondre en larmes contre son épaule.

À regret, je m'éloignai vers le salon bleu, pour les laisser discuter seuls. Très vite, j'entendis Hélène hausser le ton, pour rappeler à son mari tout ce qu'elle avait fait pour lui.

Avant même que j'aie eu le temps de me rapprocher d'eux, Hélène furieuse avait saisi une statuette en bronze et, à l'instant où j'entraï dans le salon, elle en assenait un coup violent sur la tête de son mari. La vue du sang la ramena à la réalité et, avec sa fougue habituelle, elle se précipita vers lui pour lui demander pardon, tout en lui jurant qu'elle n'aimerait toujours que lui...



Comme il était à moitié assommé, elle eut naturellement recours au whisky pour le ranimer. Elle prit sa bouteille et lui en servit un large verre, qu'elle lui fit boire en lui répétant des mots d'excuses et d'amour. Mais avant d'avoir fini son verre, il s'écroula.



– Aidez-moi, il s'est évanoui, hurla Hélène.

Je n'osai pas lui répondre que Jean Vargeret était déjà mort. Comme foudroyé par le whisky qu'elle lui avait servi. Lorsqu'elle s'en aperçut, elle se mit à sangloter, tout en

se traitant de criminelle. C'est seulement quand je lui fis observer qu'il fallait appeler un médecin, qu'elle parut se poser des questions :

– Mais de quoi est-il mort, au juste ? Ce n'est tout de même pas un verre d'alcool, même bien rempli, qui a pu le tuer, n'est-ce pas ? À moins que le whisky n'ait été empoisonné, mais qui aurait pu... Non, c'est absurde puisque j'en ai bu moi-même ce matin !

Devant mon silence gêné, elle échafauda plusieurs théories, avant de conclure :

– Deux personnes seulement ont eu la possibilité de verser du poison dans cette bouteille mon mari, et vous, Roger. Mais un seul y avait un intérêt, c'est lui...

Alors, comme foudroyée à son tour par cette révélation, elle se laissa tomber sur le canapé, tout en me prenant à témoin de ses déductions. Elle me rappela que Jean lui avait téléphoné la veille pour lui confirmer que leur vie commune n'était plus supportable et qu'il allait s'installer provisoirement à l'hôtel. Comme il ne voulait plus la revoir, elle lui avait proposé de passer chercher ses affaires cet après-midi, pendant qu'elle se rendait chez ses cousins. Selon elle, Jean Vargeret en avait



profité pour empoisonner la bouteille de whisky qu'elle était seule à boire et a dû calculer que ma mort passerait pour un suicide, motivé par sa rupture. Comme nous ne sommes pas encore divorcés, il aurait hérité du cabinet d'avocat, et même de la Renardière !

Voyant que je ne paraissais guère convaincu, elle insista, avant d'appeler un médecin et la police :

– Un seul détail, imprévisible, a fait échouer le crime parfait de Jean. Il se sera attardé à parler avec vous, Roger, de sorte qu'il était encore dans la maison à mon retour. Nous avons discuté, je me suis mise en colère au point de le frapper, il ne pouvait pas prévoir que je chercherais à le ranimer avec le whisky qu'il venait justement d'empoisonner.

Certes, l'hypothèse d'Hélène était vraisemblable. Mais je n'y croyais pas, et je le lui dis :

– Non, votre version des faits est fautive. C'est vous qui depuis plusieurs mois avez essayé de semer des soupçons et des doutes, en laissant entendre que votre époux avait peut-être tué votre père et qu'il s'apprêtait à vous abattre. Mais moi qui suis insomniaque, je sais bien que votre père n'a reçu aucune visite durant la nuit où il est mort, de mort naturelle. Je sais aussi que votre accident de voiture provient de votre tendance à abuser du whisky et non d'un éventuel sabotage de votre Mercedes. En réalité, vous sentiez que votre mari se détachait de vous et vous aviez décidé de le tuer avant qu'il ne vous quitte. Aujourd'hui, vous avez dit à Jean qu'il pouvait revenir chercher ses affaires en votre absence, et vous avez fait

exprès de rentrer plus tôt que prévu, pour lui parler et le faire revenir sur sa décision. Il n'a pas voulu céder, alors vous l'avez frappé, juste pour pouvoir faire semblant de vous affoler et lui faire boire du whisky. Comme il était resté seul un moment, vous pensiez pouvoir l'accuser d'avoir empoisonné le whisky avant votre retour, et vous espériez que je raconte à la police les prétendues tentatives de meurtre sur lesquelles vous avez attiré mon attention.

Lorsque j'eus fini de parler, Hélène stupéfaite balbutia :

– En effet. Tout s'est passé comme vous le dites. Je suppose que vous me méprisez ? Vous ne pouvez pas comprendre.

Ému par sa détresse, je la pris contre moi pour lui affirmer qu'au contraire, j'avais compris depuis longtemps qu'elle vouait à Jean Vargeret un amour sans mesure. Un amour dont on ne sort pas indemne.

– Vous allez tout révéler à la police, me demanda-t-elle, au bord des larmes. J'acquiesçai. Oui, je dirais à la police ce que je savais. Sans doute Hélène irait-elle en prison quelques années, pour avoir assassiné son mari.

Mais, pour la consoler, j'ajoutai qu'ainsi elle expierait son crime, ce qui lui permettrait de se trouver ensuite en paix avec sa conscience. Alors que moi, j'ai perdu le sommeil depuis la nuit où j'ai tué ma femme.

Gérard MOREL,
Romancier

Retrouvez la bibliographie complète de l'auteur sur :
www.gerardmorelromancier.com



J'ai rencontré ma meilleure amie

Comment construit-on une vie ? La vie n'est-elle pas faite de hasards ? En ce qui me concerne, elle a été faite d'appels qu'il m'a fallu écouter. Comme ce jour où, à tout juste 18 ans, j'ai franchi pour la première fois le portail d'une caserne.

Qu'allais-je découvrir dans cette vie que je voulais active, ne surtout pas rester enfermée derrière un bureau ? J'ai tout de suite su que c'était l'Arme des Transmissions dans l'Armée de Terre qui saurait me guider, l'Arme qui relie les Armes.

Pendant toute ma carrière, j'ai grandi au fil de mes affectations. De déceptions en reconnaissances, je me suis épanouie au milieu de mes frères et sœurs d'arme. L'armée est une grande famille qui a un grand cœur, nous ne sommes jamais seuls, tout est partage, les joies comme les peines, tout est solidarité, on ne laisse jamais un camarade sur le bord du chemin. « Par-delà les terres et les océans »¹ nous restons unis.

Après cette vie active construite autour d'amitiés solides, que sera ma vie de retraitée à contempler l'océan ?

Quand soudain un nouvel appel s'impose, un désir enfoui ? Une évidence, le Chemin de Compostelle, mais pourquoi y cheminer ?



J'ai souvent entendu parler du Chemin de Compostelle, il faisait partie d'un rêve paternel, vais-je l'emprunter pour rendre hommage à mon père ? J'y ai cru un moment. Le temps est passé, quand un jour je décide enfin de m'y préparer, de m'entraîner.



1. Devise du 41^e Régiment de Transmissions.



J'ai fait beaucoup de sport dans ma vie, mais aujourd'hui en serai-je capable ?

Sans difficulté, je convaincs mon compagnon, nous sommes en été, nous projetons de nous réhabituer aux longues marches tout terrain pendant l'hiver. Mais subitement, l'impatience est trop grande, début août je décide d'acheter l'équipement nécessaire et nous rejoignons le Puy-en-Velay pour notre premier Chemin. Étant engagée très activement dans le milieu associatif du monde combattant, nous rejoindrons St-Jean-Pied-de-Port en deux étapes.

Un deuxième Chemin ensuite nous enchantera de Porto à Saint-Jacques de Compostelle.

Un troisième Chemin aujourd'hui Le Del Norte sur la côte nord de l'Espagne, nous sommes partis de Bayonne. Mais pourquoi continuer à marcher ? La route est si belle que l'on ne peut plus la quitter, une chose est certaine elle ne s'arrête jamais, nous pouvons l'arpenter encore et encore.

Quelles leçons m'a enseigné le Chemin ? À ne pas avoir peur !

D'abord la peur de ne pas y arriver, d'avoir froid, d'être attaquée, de ne pas trouver de gîte pour dormir le soir. C'est ce que l'on appelle le « sac des peurs ». Et au début ce sac est lourd.

Il faut apprendre à s'en libérer, ce n'est pas facile. Il pèse d'un poids énorme sur nos épaules.



Le Chemin nous apprend à faire confiance à la vie, à se faire confiance.

Marcher sur le Chemin, même en couple, c'est marcher sur le sentier de la solitude, il nous fait découvrir qui nous sommes vraiment. C'est sur le chemin que je suis devenue ma meilleure amie.

Marcher à travers la France, le Portugal, l'Espagne, des pays magnifiques où nous découvrons un accueil et une belle solidarité comme pendant nos « années-soldat ».



Ce Chemin est chargé d'histoire, de culture, d'architecture, d'une superbe nature. On prend conscience des ravages des différentes guerres, révolutions et destructions écologiques.

Il est emprunté depuis des siècles, depuis les Celtes jusqu'aux Romains qui ont suivi le che-



min des étoiles. Des personnes du monde entier viennent y prendre le temps de vivre et de se retrouver. Marcher dans les pas de millions de gens avant nous est une expérience de vie. Il faut la vivre, la sentir pour nous faire réfléchir.

C'est aussi une épreuve physique. Alors pourquoi s'infliger autant de souffrance ?

Pour ma part, le Chemin est celui de ma vie. Des difficultés, de la peine, des chagrins profonds ont été des compagnons de route, mais, à chaque fois, des étoiles sont apparues pour me guider.

Le Chemin nous fait monter, descendre, remonter pour redescendre, rarement le Chemin est droit et c'est tant mieux, on s'y ennuerait. On se trompe parfois, on fait des choix, dans quel sens partir, où aller ?

Je prends conscience que je chemine en fait vers moi : vers mes souffrances, mes peurs et je veux les abandonner au bord du chemin. Chaque jour, il faut le courage de remettre un pied l'un devant l'autre. Qui m'attend au bout du Chemin si ce n'est moi ?

Apprendre à ne pas être pressé d'arriver, le parcours est plus important que le but d'arriver à Santiago, Fisterra ou Muxia.

Le Chemin est aussi la joie, le bonheur des rencontres, celles de quelques minutes, quelques heures, quelques jours ou une vie, des amitiés y naissent, l'amour y est grand.

Il n'y a pas de compétition, personne ne juge personne et l'on est capable de se soucier des uns des autres alors que quelques heures auparavant on ne se connaissait pas.

On se tend la main, on s'entraide. Aucune concurrence si ce n'est de trouver un lit disponible à l'auberge souhaitée. Marcher, s'éloigner de l'actualité, du futile, écouter le silence de la nature, le chant des oiseaux, le vent dans la forêt, des vagues qui s'écrasent contre les rochers, le bruit de nos pas.



Faire ce qui est juste pour moi. Le faire encore et encore, continuer d'avancer même si c'est difficile. Ne pas laisser les doutes m'arrêter. Garder la foi, laisser l'évolution être la mission, la guérison être la récompense. Laisser la liberté être le but.

La vie hors du Chemin nous oblige à le quitter, mais il n'est jamais terminé.

Même si le Chemin n'est pas que joie, il est parfois lutte, parfois douleur, parfois doute mais toujours bonheur. Un réconfort pour trouver le trésor au fond de notre cœur.

Le Chemin est chaque jour de notre vie. Je le rencontre, le croise partout...

Alors au début, juste un besoin soudain, une idée qui mûrit dans la tête et l'envie de partir d'un seul coup ? Mais aujourd'hui, je sais.



J'avais besoin de me redonner confiance, d'être en paix avec moi-même, de croire en moi, de me savoir capable d'aller au bout de mes projets. Le Chemin m'a permis de découvrir mes capacités que je croyais perdues et que j'ignorais.

La vie est belle sur le Chemin, mais tout simplement admettre que la vie est Belle.

« Avoir l'audace d'y croire et le courage de le faire. »

Marie-Françoise LE BOULEUR
Administratrice fédérale

Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu. Par ailleurs, les parutions sur notre site internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de **La Charte** (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général.

Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires généraux qui ont une adresse email peuvent la communiquer à la rédaction de **La Charte** : lacharte@maginot.asso.fr

GR 51

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU MAINE-ET-LOIRE

Président : M. Jean-Denis Grobsheiser
Adresse : 9 rue des Hironnelles
49400 Saint-Lambert-des-Levées

La Flamme de la Nation dans le Saumurois

En partenariat avec l'association « Flamme sous l'Arc de Triomphe », l'ONaCVG avait décidé de porter symboliquement la flamme dans le plus grand nombre possible de départements et de communes.

C'est pourquoi, en amont de ce 11 novembre, lors d'une cérémonie, en présence de la députée de la 3^e circonscription du Maine-et-Loire, du maire de Saumur, et du correspondant défense, le président du Gr 51 a transmis à une vingtaine de communes de l'Agglo Val de Loire, la flamme prélevée le 19 octobre sous l'Arc de triomphe, sous



l'égide de l'ONaCVG départemental du Maine-et-Loire.

Cette flamme rehaussa les cérémonies commémoratives des communes qui se sont associées à cette initiative. Elle a facilité l'implication de la jeune génération au travers des professeurs qui, dans cette démarche collective, ont porté la flamme avec fierté. Elle permet aux élèves de prendre connaissance de l'histoire du Soldat inconnu et de la flamme sous l'Arc de triomphe.

Jean Denis GROBSHEISER

GR 65

LES ANCIENS D'ÉCORCHEBOEUF

Présidente : Mme Muguette Larson
Adresse : 89 rue de la Noëlle
44521 Oudon

Croixdalle, 25 août 2023

À l'AG, le courrier de démission d'Éric Michonneau, porte-drapeau, est lu. En 2016, il est décoré pour ses 10 ans de fonction. Éric, merci pour ta fidélité, ton dévouement.

L'après-midi, hommage aux trois FFI Libé-Nord massacrés en forêt. Présence de Mme Jacqueline Royon, 90 ans, une des quatre nièces vivantes de Gaston. Elle se souvient en détail de la tragédie. Colette Maquin, autre nièce, retrace les journées de traque, avec François Fouquet, auteur du livre « Été 44 ».

Remerciements au propriétaire du terrain

pour laisser ce lieu en l'état.

Pour les 100 ans de Jean Larson, notre président fondateur, « La Boulangère » est entonnée avec ferveur pour lui faire un clin d'œil ainsi qu'à ses compagnons de route. L'album photos *Croixdalle 2022*, en lien avec l'expo 40 ans de l'asso, fut remis à Jean-Paul Martel, maire de la commune, pour son soutien et l'accueil chaleureux réservé lors des rencontres. Ce livret, fait à l'initiative de Pierre Caron, et la BD Maginot, proposée par la FNAM, furent mis en vente au grand plaisir de tous.



Muguette LARSON

GR 87

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE AUDOISE ANDRÉ-MAGINOT DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Président : M. Alain Vaissière
Adresse : 14 chemin de la Vieille Fontaine
11170 Villesequelande



Notre assemblée générale s'est déroulée le 18 novembre 2023 à Lézignan-Corbières (11). Le président Alain Vaissière, déclarait notamment dans son allocution :

« Mesdames et Messieurs, les deux piliers de notre fédération sont la Solidarité et la Mémoire.

La solidarité envers nos compagnons d'armes les plus démunis, car nous devons toujours agir dans l'esprit d'André Maginot, reconnu pour son sens du service et de l'humain. (...) La Mémoire honore notre passé, notre

Fédération s'est faite non seulement la gardienne de la mémoire combattante, mais doit être aussi un relais auprès des jeunes générations, nos enfants doivent comprendre notre passé pour qu'ils puissent se construire un avenir meilleur. (...) »

Après les comptes rendus moral et financier, M. Joseph Lopez, administrateur de la FNAM représentant le président fédéral, a pris la parole et remis différentes distinctions au premier adjoint de la commune. À l'issue, un cortège se mettait en place derrière les porte-drapeaux pour un dépôt de gerbe au monument aux Morts de Lézignan-Corbières.

Groupements

GR 173

LES ANCIENS DU 15/1 –

SECTION DE L'EST

Président : M. Gérard Schutz

Adresse : 16 rue des Mirabelles

57530 Courcelles-Sur-Nied

Le 16 septembre, au cours de notre AG à Thierville-sur-Meuse, nous avons célébré le centenaire de notre association qui participe chaque année à diverses cérémonies liées aux combats du Régiment en 1914 – 1940 – 1945. Une minute de silence a été observée en mémoire de nos disparus et de nos soldats Morts pour ou au service de la France. Le président a remercié la FNAM et le département de la Moselle pour les subventions octroyées pour la réalisation de nos deux bulletins 2023 en couleur. Remerciements à tous les membres du bureau et aux porte-drapeaux qui se dévouent

sans compter. Les adhésions se faisant rares nous pouvons, néanmoins, nous féliciter de compter encore 213 membres.

Aujourd'hui ce sont des sympathisants qui nous rejoignent.

Un grand regret, l'absence de maires invités et non excusés, également du CFIM 15/1 détenteur du Drapeau Régimentaire depuis 2019. Les rapports d'activité et financier ont été approuvés. Les participants se sont rendus au monument de Lattre de Tassigny pour un dépôt de gerbes. Enfin le président Gérard Schutz a remis au colonel (R) Jean Charles Barrois la médaille d'argent André-Maginot.



GR 190

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE LA CHARENTE

Président : M. Bernard Mayeux

Adresse : 9 impasse Pierre Loti

16160 Gond-Pontouvre

Le 14 janvier 2024 à 9h30, s'est ouverte, à la mairie des Pins (16), notre 10^e assemblée générale devant plus de 70 participants, en présence de M. Didier Sellier, maire de la commune. Après l'accueil des autorités et adhérents, le président, Bernard Mayeux, a présenté ses vœux au nom de la section GR 190. Une minute de recueillement est observée en mémoire des camarades disparus et victimes d'attentats.

Après une présentation succincte, projection d'un documentaire sur M. André Maginot. L'accent est mis sur la nécessité de préserver



l'héritage de la mémoire et d'œuvrer auprès des jeunes pour les impliquer dans cette action.

Il souligne que notre section fut riche en activité, en collaboration avec les différentes associations qui lui sont affiliées.

Notre groupement, composé de neuf associations d'anciens

combattants, compte un effectif de 558 adhérents.

Lecture des rapports, droits et affaires sociales, et moral par le secrétaire et le rapport financier par la trésorière. Rapports acceptés à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, dépôt de gerbe au monument aux Morts, en présence de nombreux drapeaux. Un vin d'honneur et repas dansant ont clôturé cette magnifique journée

Bernard MAYEUX



Le sport dans l'armée de Terre Évolution et reconstruction

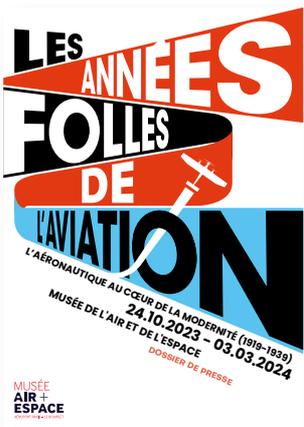
Jusqu'au 31 octobre 2024

Musée des Transmissions

Cette exposition s'articule autour de trois pôles :

- Préparer le soldat, qui retrace l'histoire sportive de l'armée de Terre, de ses débuts au XIX^e siècle à la préparation opérationnelle du soldat aujourd'hui ;
- Surmonter la blessure, pour comprendre la prise de conscience de l'importance du sport dans le processus de reconstruction du soldat blessé ;
- Porter haut les couleurs, afin de montrer le rayonnement du sport militaire sur la scène nationale et internationale.

Des objets à l'importance patrimoniale saisissante sont réunis à cette occasion comme un tricycle et un ballon de rééducation de la Grande Guerre, des images et vidéos d'archives d'entraînements, de rééducation et de matchs militaires ou encore des interviews inédites ainsi que des trophées d'athlètes militaires internationaux, qui, pour certains, participeront aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.



Les années folles de l'aviation

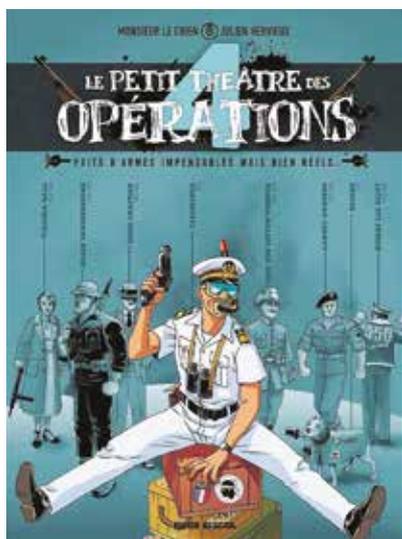
Jusqu'au 3 mars 2024

Musée de l'Air et de l'Espace

Au croisement de plusieurs disciplines, l'exposition « Les Années folles de l'aviation » revient sur la période de l'entre-deux-guerres, où l'aéronautique est en plein essor. Elle retrace la manière dont l'avion s'est progressivement imposé dans les mentalités, transformant le rapport de l'Homme au temps et à l'espace, ainsi que son regard sur le monde et ses représentations.

Pendant la période de l'entre-deux-guerre, l'aviation est un domaine masculin que bousculent de rares aviatrices. Quelques personnalités, en France comme à l'étranger, bénéficient d'une forte notoriété. Toutefois, le métier de pilote étant réservé aux hommes, elles sont l'exception. Leur activité se limite aux disciplines sportives que sont les raids, records et meetings.

Grâce aux aviatrices, une autre image des femmes et de leur émancipation se diffuse. L'avion devient le moyen de la réussite, tout autant que le miroir d'une émancipation physique et l'évolution plus générale de la place de la femme dans la société.



Le Petit Théâtre des opérations

Tome 04 - Faits d'armes impensables mais bien réels...

Prix : 15,90 €

Édité par Fluide Glacial

De retour avec un quatrième tome, Julien Hervieux et Monsieur le chien continuent leur mission et mettent à nouveau en scène, non sans humour, des exploits toujours plus incroyables mais vrais des deux Guerres mondiales.

Connaissez-vous Stubby, le chien de guerre promu sergent par l'armée américaine ? Savez-vous comment le sous-marin Casabianca s'y est pris pour livrer des armes en Corse alors entourée de défenses allemandes et italiennes ?

Des histoires longues suivies de textes documentés appuyant leur véracité, ainsi que de courtes anecdotes, comme la construction d'un porte-avion géant en glace ou encore l'invention d'un char volant qui ne pouvait voler... que sans munitions. Utile pour faire la guerre, non ?

Sur le site de Fluide Glacial, à la page du Petit théâtre des opérations, des fiches pédagogiques, relatives à chaque fait historique exposé dans la BD, sont téléchargeables gratuitement pour les tomes 1 à 3 et le tome spécial *Toujours prêtes !* (Voir ci-dessous).



Toujours prêtes !

Le Petit Théâtre des opérations

Prix : 15,90 €

Édité par Fluide Glacial

Découvrez un ouvrage dérivé de la série du *Petit théâtre des opérations*, qui met à l'honneur le destin de femmes d'exception oubliées des deux Guerres mondiales.

Saviez-vous que les Allemands avaient affronté un régiment de sorcières durant la Seconde Guerre mondiale ? Ou que l'armée serbe en 1914 comptait dans ses rangs « Milun », la Mulan locale, qui faisait régner la terreur à coups de grenades ? Et quid de Marie Marvingt, qui a été tour à tour soldat, infirmière, et qui pilotait encore un hélicoptère à réaction à 86 ans ?

Si l'on parle souvent des femmes de pouvoir et des militantes qui ont fait la Grande Histoire, les combattantes qui sont allées au feu, elles, restent toujours dans l'ombre.

Avec ce tome spécial, Virginie Augustin et Julien Hervieux mettent un coup de projecteur sur des destins oubliés, des injustices absurdes et surtout... sur des femmes qui, quand l'Histoire a frappé à leur porte, ont répondu d'une seule voix : *Toujours Prêtes !*

Jacques Gagniard nous a quittés

Notre administrateur et ami, Jacques Gagniard, nous a quittés le 1^{er} janvier 2024, à l'âge de 94 ans.

Né le 29 décembre 1929, il intègre en 1951 l'EOR de Saumur, puis de 1952 à 1954 il est volontaire ORSA (Officier de réserve en situation d'activité) pour l'Indochine. Il est nommé sous-lieutenant d'active sur titres de guerre en 1954. De 1955 à 1956, il est affecté aux Services Spéciaux du Maroc (Affaires indigènes), de 1956 à 1958 au SRO (Service de Renseignements Opérations) en Algérie et de 1958 à 1961 il est officier traitant au SDECE (Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage).

De 1961 à 1963, il est capitaine et commande un escadron du 2^e Spahis en Algérie, de 1964 à 1966 il est au Bureau instruction du 1^{er} Cuirassiers aux FFA (Forces Françaises en Allemagne), puis de 1966 à 1971 il est instructeur à l'EAABC (École d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie). En 1971, il quitte le service actif à sa demande et en 1985 il est promu colonel (R) et prend le commandement du 5^e Régiment de Hussards (régiment de réserve).

De retour à la vie civile, Jacques Gagniard intègre le groupe Poclair de 1971 à 1985 puis de 1986 à 1992, il est chef d'entreprise.

Malgré son retour à la vie civile, Jacques reste impliqué dans le monde combattant. Il est le président de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires (Gr 02) de 2003 à 2011 et administrateur de la FNAM de 2010 à 2020. Au niveau national, Jacques Gagniard est administrateur de l'ONAC de 2004 à 2011, membre de la commission nationale de



la Mémoire et du Bleuet de France, membre de la commission nationale de la Carte du Combattant. Il est également secrétaire général du « Burnous » et membre du Comité d'Entente des Anciens d'Indochine.

Jacques Gagniard était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de Guerre TOE avec quatre citations dont une à l'ordre de l'Armée, de la Croix de la Valeur militaire avec deux citations, de la Croix du Combattant volontaire et de la médaille d'or de la Jeunesse et des sports.

Les administrateurs de la FNAM et le personnel se souviendront de lui comme d'un homme intègre, chaleureux et, surtout, particulièrement investi dans le monde combattant.

Ses obsèques ont eu lieu le 6 janvier 2024 à Chamant dans l'Oise (60).



***Ambroise Paré arrachant un fer de lance
de la blessure d'Henri II.***